TOURISME
LES BIENFAITS
DU THERMALISME

ENTREPRISE
LES DIRIGEANTS TRAVAILLENT
LEURS RÉSEAUX

PORTRAIT
UNE FEMME D'ÉNERGIE
DANS LE BTP

CCI ALLIER MAGAZINE
LE BIMESTRIEL DE L'ÉCONOMIE BOURBONNAISE EN ACTION

Mai/Juin 2014 - N°15

BTP : 2E FORCE ÉCONOMIQUE DE L'ALLIER

DOSSIER p.16

GRANDS PROJETS VARENNES : DES FONDS POUR MAINTENIR L'EMPLOI

ALLIER / CHER / CREUSE / NIÈVRE

20 juin 2014

MONTLUÇON Centre Athanor

3èmes Rencontres Entreprises de la filière Automobile

- Ateliers
- Exposition
- Rendez-vous d'affaires

www.itnt.fr

www.rencontres-filiereauto.fr

Organisées par

Allier le Département

Conseil Général Cher

Nièvre Conseil Général de la Nièvre

La Creuse Conseil Général

En partenariat avec

automac

Pôle Automobile Bourgogne

Plateforme Automobile du Centre

PFA

éditorial

Avec 450 entreprises, plus de 7 000 salariés et plus de 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires, le BTP (bâtiment et travaux publics) reste le deuxième secteur économique du département, derrière l'agriculture.

S'il éprouve des difficultés depuis quelques années, il s'est engagé dans la formation des apprentis et dans des démarches de certification de qualité. Il poursuit aujourd'hui son essor économique dans des niches et des marchés bien plus traditionnels.

Pour connaître ce secteur très varié, votre magazine en dresse un état des lieux et en explique son organisation au fil de nombreux témoignages.

Quand le bâtiment va dans un département, c'est toute une économie qui se porte bien.

Jean-Michel Chavarochette
Président de la CCI de Moulins-Vichy

Jean-Pierre Lhospitalier
Président de la CCI de Montluçon-Gannat

CCI MAGAZINE
ALLIER

Publication des CCI de l'Allier
CCI de Montluçon-Gannat, 15 boulevard Carnot 03100 MONTLUÇON
CCI de Moulins-Vichy, 17 cours Jean Jaurès 03000 MOULINS
Co-directeurs de la publication : Jean-Michel Chavarochette et Jean-Pierre Lhospitalier
Assistante de rédaction : Joëlle Calonne - Tél : 04 70 02 50 35 - Fax : 04 70 02 50 59
Comité de rédaction : Brigitte Bergemin, Marie-Chantal Charmat, Robin Dodat, Hervé Duboscq, Alain Godignon, Hubert Gomot, Thierry Miard, Chantal Rambaud, Valérie Seguin.
Mise en page : Typocentre
Rédaction : Jean-Christophe Collet
Crédits photos : Jean-Christophe Collet, Couverture : © rikilo - Fotolia.com
Impression et Régie publicitaire : Typocentre - Tél. 04 70 06 22 22
Périodicité : Bimestriel
Tirage : 14000 exemplaires
ISSN : 2258-0239

Sommaire

4 **CCI en action**
Retrouvez toute l'actualité des CCI de l'Allier

7 **Pratique**

9 **Formation & compétences**

12 **Grands projets**
Varennes : des fonds pour maintenir l'emploi

13 **Développement durable**
Réduction CO_2 : les transporteurs auvergnats tracent la route

14 **Innovation**
Siemac met en selle l'innovation
L'Allier fabrique les durites de demain

15 **Des entreprises & des hommes**
Christiane Richard :
Etre une femme dans le bâtiment

16 **Dossier**
Quand le bâtiment va, l'Allier va !
Le BTP est la deuxième force économique du département.
Ses entreprises sont nombreuses et ses métiers extrêmement variés.

23 **Écho des territoires**

28 **Loisirs - Tourisme**

30 **Agenda**

Pépinières d'entreprises dans l'Allier : les CCI en ont fait pousser cinq !

Une pépinière d'entreprises facilite la vie des jeunes dirigeants en apportant un soutien technique et financier, des conseils et des services. Dans l'Allier, les CCI n'en proposent pas moins de cinq !

PÉPINIÈRE DE MONTBEUGNY

Installée à Toulon-sur-Allier, sur la zone d'activités de l'aérodrome, la pépinière de Montbeugny propose sept bureaux de 15 m² et deux ateliers de 300 m². Outre des parkings, une salle de réunion de 30 m² est à la disposition des locataires.

- Bureau de 15 m² : 270 € HT par mois
- Atelier de 300 m² modulables : 2,87 € HT / m² / mois
- Salle de réunion : 30 € HT la 1/2 journée, 50 € HT la journée, 210 € HT la semaine
- Boîte postale : 55 € HT / mois

HÔTELS D'ENTREPRISES DE MOULINS

Au cœur de Moulins, quinze bureaux de 8 à 22 m² sont mis à la disposition des porteurs de projet pour un ou plusieurs mois. Ils sont complétés par un plateau de 180 m². L'ensemble est à proximité immédiate de la CCI de Moulins-Vichy afin d'offrir aux entrepreneurs des mesures d'accompagnement par les différents services consulaires.

- Bureaux de 8 à 22 m² : 18 € HT/m²/mois
- Salle de réunion (capacité 19 personnes) : 30 € HT la 1/2 journée, 50 € HT la journée, 210 € HT la semaine

PÉPINIÈRE DES ANCISES

À Creuzier-le-Neuf, la pépinière d'entreprises est composée de 10 bureaux de 15 m² et de 4 ateliers modulables de 300 m² chacun entièrement équipé. Elle est située à deux pas des entreprises L'Oréal et CS3i. Là encore, des services communs sont à disposition.

- Bureau de 15 m² : 270 € HT par mois
- Atelier de 300 m² modulables : 3, 37 € HT / m² / mois
- Atelier de 300 m² modulables et bureau de 15 m² intégré : 3, 50 € HT / m² / mois
- Salle de réunion (capacité 40 personnes) : 30 € HT la 1/2 journée, 50 € HT la journée, 210 € HT la semaine
- Boîte postale : 55 € HT / mois

ESPACE D'ENTREPRISES DE MONTLUÇON

L'espace est composé de 12 bureaux de 20 m² à 49 m². Il est situé à deux pas de la CCI de Montluçon-Gannat et à deux pas du centre-ville. Les entreprises, actuellement occupantes, sont spécialisées dans plusieurs domaines : le négoce de produits carnés, la topographie, le transport de colis…

- Bureau pour une entreprise en création de moins d'un an : 11,40 € HT / m² / mois

NATUROPÔLE DE ST-BONNET-DE-ROCHEFORT

Situé au cœur de la France, le Naturopôle accueille des entreprises dont la vocation est de développer la filière « nutrition et santé ». Sur une surface de 786 m², les bureaux sont occupés par l'association Naturôpole, l'entreprise VT Green (valorisation thermochimique des biomasses), Setubio (valorisation de la biodiversité) et O & CO (fabrication et commercialisation de vêtements).

- Bureau pour une entreprise en création de moins d'un an : 8,40 € HT / m² / mois
- Atelier de production pour une entreprise en création de moins d'un an : 5, 70 € HT / m² / mois

Infos +

Quelques espaces sont encore disponibles. Pour tout renseignement :

Philippe Auremboux
CCI de Moulins-Vichy - 03017 Moulins Cedex
04 70 35 40 60 - pauremboux@moulins-vichy.cci.fr

Pierre Deludet
CCI de Montluçon-Gannat Portes d'Auvergne
15 Bd Carnot - BP 3248 - 03106 Montlucon Cedex
04 70 02 50 00 - p.deludet@cci-montlucon.com

Témoignages

« De la visibilité pour mon entreprise »

À la tête d'une agence Web, Sylvain Biguet en est certain. Il a fait le bon choix en s'installant dans la pépinière d'entreprises de Creuzier le Neuf. « Je suis à deux pas de Vichy, sur la route de Moulins et de Saint-Pourçain sur Sioule » confie-t-il. La situation géographique n'est pas le seul critère d'implantation. « Je travaillais auparavant chez moi. Il me fallait trouver un bureau pour accueillir mes clients et me donner de la visibilité. » Dans ses nouveaux locaux, le jeune chef d'entreprise partage une grande salle de réunion avec cinq autres dirigeants. « Je peux en disposer quand bon me semble pour assurer mes formations. » Idéale pour développer son entreprise, la pépinière propose également des tarifs de location tout à fait alléchants. « Je paye 270 euros pour un bureau de 20 m^2, toutes charges comprises. À ce prix-là, j'aurais eu du mal à trouver beaucoup mieux ! » Sylvain Biguet louera bientôt un nouveau bureau pour accueillir cette fois-ci de futurs employés. Il conçoit des sites internet marchands ou vitrine, assure leur maintenance et trouve toujours la bonne solution pour votre e-marketing.

Infos +

Sigmatic - Sylvain Biguet - ZAC Les Ancises - 03300 Creuzier Le Neuf
06 10 16 22 79 - 09 72 44 11 78 - sylvain.biguet@sigmatic.fr
www.sigmatic.fr

Au centre d'affaires de Montluçon : Cyrille Gloglo écrit son avenir en lettres capitales

Cyrille Gloglo, salarié de la Fête aux affaires à Montluçon, avait une idée en tête. « Je voulais me spécialiser dans le service courrier des entreprises depuis que La Poste est ouverte à la concurrence, » explique-t-il. Son activité est aujourd'hui lancée dans la cité montluçonnaise. « Il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas. À Vichy, l'entreprise Courrier services 03 rencontre son public. Il faut juste que les entreprises montluçonnaises soutiennent mon initiative.» Cyrille propose ses services aux dirigeants et non aux particuliers. « Le matin, je vais chercher leurs courriers et l'après-midi, je poste leurs plis. » Préalablement définis avec les clients, les horaires doivent être impérativement respectés par Cyrille Glogo. « C'est la clé du succès. Il faut être carré !» À partir de cinq clients, le jeune dirigeant pourrait embaucher du personnel afin d'assurer son service. « Ma mission n'est pas uniquement le retrait et la livraison du courrier. Je dois chercher des nouveaux clients et proposer le meilleur des services. » A terme, il espère développer une activité d'affranchissement, de mise sous pli... grâce aux conditions locatives du centre d'affaires de Montluçon. « La pépinière est pour moi une vraie rampe de lancement, » assure-t-il.

Infos +

ST2C Courrier pro 03
(service de transport courrier colis)
Pépinière d'entreprises - BP 3206
03106 Montluçon cedex - 06 35 55 38 74
st2c.courrierpro03@gmail.com

Cyrille Gloglo permettra aux entreprises de la région de Montluçon de se libérer de la contrainte courrier en privilégiant le cœur de leur métier.

2014 : des lueurs d'espoir pour l'économie de l'Allier ?

Quelles sont les perspectives économiques de l'Allier en 2014 ? Là où leurs homologues auvergnats veulent croire en un avenir plus radieux, les entreprises de l'Allier anticipent une année 2014 encore assez sombre.

Tant pour leur activité que pour leurs carnets de commandes, l'emploi, l'investissement et même leur situation financière, les entreprises de l'Allier sont plus nombreuses à prévoir une dégradation que leurs alter-egos régionaux. « Tous les secteurs sont touchés mais, ce qui frappe le plus, c'est l'incertitude qui pèse sur l'industrie », explique la responsable de l'observatoire économique de la CCI Auvergne. « Plus de 10 % des industriels ne savent pas comment s'orienteront les mois à venir, un pourcentage bien plus important que dans les autres départements. »

Petite lueur d'espoir, les services devraient connaître un regain d'énergie. « Pour autant, l'embellie devrait se faire au détriment des marges, de la rentabilité et donc sans effet positif sur l'emploi et l'investissement. » En revanche, le commerce devrait, cette année encore, rester dans le rouge. « Nous aurons des risques de licenciements dans plus d'un commerce sur quatre. »

À l'évidence, l'année 2014 ne s'annonce guère favorable pour l'Allier. « Certains indicateurs pourraient pourtant vouloir démentir ce sentiment négatif, » note la responsable. « L'Allier affiche en effet un excellent score dans les créations d'entreprise (+ 13 % par rapport à 2012 selon les tribunaux de commerce). » Pour autant, ces chiffres pourraient cacher une réalité. « Face à un marché de l'emploi atone, les personnels licenciés n'ont eu d'autres choix que de créer leur propre entreprise. »

Pour bénéficier de la reprise, annoncée tant en France qu'à l'étranger, 52 % des répondants souhaitent innover en diversifiant leur activité (55 % dans le commerce), 59 % en multipliant leurs marchés (65 % dans l'industrie) et 48 % en changeant leur façon de travailler (56 % dans les services et 58 % dans le commerce). Pour preuve, les besoins annoncés par les entreprises dans les domaines du financement, du conseil, de la formation... corroborent bien leur volonté de se professionnaliser et de capitaliser sur leurs ressources.

Infos +

L'enquête a été réalisée par mail du 28 janvier au 6 février 2014 auprès de 1006 entreprises auvergnates dont 175 de l'Allier.

Pôle "Observation Economique - Etudes - Prospective territoriale"
04 73 60 46 62 - observatoires@auvergne.cci.fr
www.auvergne.cci.fr

Transmission d'entreprise : la CCI vous aide à établir le meilleur prix de vente

Le dispositif Transcommerce-Transartisanat a été créé par les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne, avec le concours des Chambres de Métiers et d'Artisanat, des notaires et des agents immobiliers. Il favorise la transmission-reprise d'entreprises par la diffusion des offres de ventes sur Internet, la réalisation de diagnostics/évaluation du fonds à céder, le montage des dossiers... À Avermes, Monique Menu-Lemetre a profité du dispositif. « J'ai demandé à la CCI d'évaluer mon fonds de commerce, notamment mon outil de travail et mon stock », rappelle la propriétaire de la Motoculture Avermoise. « La Chambre a donné le meilleur prix pour mon affaire. Bien sûr, on en souhaite toujours un peu plus. Mais au moins, j'ai une certitude, les acheteurs n'auront aucune surprise. » Pour l'heure, Monique Menu-Lemetre n'a pas encore de proposition. « Nous venons juste de mettre en ligne notre annonce. » En 2015, elle et son mari devraient passer la main, non sans un certain pincement au cœur. « Mon père a ouvert cette affaire en 1962. J'en ai repris les rênes un peu plus tard en 1987, après y avoir travaillé dès 1972. Je connais tous les clients, leurs noms et leurs habitudes. » Les quatre salariés attendent un repreneur tout autant motivé pour continuer à vendre débroussailleuses, tronçonneuses, tondeuses, tailleuses de haies... « Nous aimerions un couple, évidemment du métier et passionné. » Avis aux amateurs...

Infos +

Motoculture Menu Lemetre
Les Signolles - 03000 Avermes - 04 70 44 22 84 - moniquelemetre@orange.fr
CCI Moulins-Vichy - 17 Cours Jean Jaurès - 03000 Moulins - 04 70 35 40 00
CCI Montluçon-Gannat - 15 Bd Carnot - BP 3248 - 03106 Montluçon Cedex
04 70 02 50 00
www.transentreprise.com

Commerce international : du speed-dating pour nos exportateurs

CCI International Auvergne a mis en place, en collaboration avec la DIRECCTE International, trois soirées speed-dating sur la thématique suivante : la performance commerciale à l'étranger. Le premier rendez-vous a eu lieu à Montluçon, le 25 mars au Centre Multimédia, en présence de nombreux ressortissants, d'artisans et de représentants des métiers agro-alimentaires. L'opération a été renouvelée à Vichy et Moulins les 8 et 22 avril. Les intervenants (CCI International, Enterprise Europe Network, Bpifrance, UBIFRANCE, Coface et Agence Régionale de Développement) restent à la disposition des entreprises afin de présenter les différents dispositifs d'accompagnement. Ces soirées sont destinées aux entreprises débutantes et candidates à l'exportation.

Infos +

Sari Chabrol - Conseillère à l'international - Tél. 04 70 30 41 04 - 06 26 56 34 44
schabrol@auvergne.cci.fr

Aide exceptionnelle : une avance pour les commerces de Néris-les-Bains

Suite à la fermeture administrative des Thermes intervenue en juillet 2013, des commerçants, artisans et loueurs de meublés professionnels de la commune ont rencontré des difficultés de trésorerie. Pour les soutenir, le Département a octroyé une aide exceptionnelle. Celle-ci prend la forme d'une avance sans intérêts et remboursable sur une période de 3 ans par tranches trimestrielles (différé d'amortissement possible de un an maximum). Elle est accordée au cas par cas et plafonnée à un montant de 10 000 €. Les dossiers sont montés par la CCI, le SOSAC et le Conseil Général. Pour l'heure, 12 commerces devraient bénéficier de l'avance de trésorerie représentant un montant total de 87 K€. Les Thermes de Néris-les-Bains ouvriront le 2 juin prochain. Ils traitent des affections psychosomatiques, des pathologies neurologiques et des rhumatismes.

Infos +

Conseil Général de l'Allier - Service économie - 04 70 34 14 30

Fin des virements et des prélèvements en euros : Sepa, difficile !

Le 11 février 2014, le Parlement européen a repoussé la date de la migration vers le SEPA à fin juillet 2014. Il s'agissait de permettre aux intervenants financiers, et notamment aux petites et moyennes entreprises, de mener à bien leur projet de migration sans risque de rejet d'ordres de paiement. Pour autant, les petites entreprises ne se sont pas mobilisées. À titre d'exemple, les 72 % de prélèvements qui ont migré à ce jour sont émis par à peine 10 % des émetteurs (http://sepafrance.fr). Pour le prélèvement, la situation peut s'avérer critique car lorsque fin juillet, les systèmes d'échanges interbancaires seront fermés aux formats nationaux, le retour au chèque sera la seule issue possible pour les encaissements. Même les banques n'y pourront rien. Les PME peuvent obtenir des informations gratuites par téléphone en envoyant un mail à l'adresse suivante : allosepa@explain.fr

LES CHEFS D'ENTREPRISE cultivent leurs relations

Les chefs d'entreprise ont parfois besoin de rejoindre des réseaux pour développer leurs affaires. Dans le département, ils ont l'embarras du choix. Petit tour d'horizon des spécificités des clubs et des associations d'entrepreneurs.

Réseau Entreprendre Auvergne : des prêts d'honneur

Les associations du Réseau Entreprendre Auvergne s'adressent aux créateurs et repreneurs qui, par l'ambition qu'ils portent, leur potentiel entrepreneurial, leur métier et leur marché, sont susceptibles de faire de leur entreprise, une PME apte à se développer.
Elles sont autonomes dans leur fonctionnement et réparties partout dans la région. Leur budget d'exploitation est couvert majoritairement par les cotisations. Dans l'Allier, quinze chefs d'entreprise contribuent au développement économique local. Ils témoignent de leur passion d'entreprendre et grandissent au contact de créateurs et repreneurs d'entreprise. Régulièrement, ils délivrent des prêts d'honneur constitués avec le soutien des collectivités territoriales, de la Caisse des Dépôts, des donateurs et d'établissements bancaires... Ces prêts sont particulièrement intéressants pour leur effet de levier sur les autres financements, notamment bancaires. Ils sont prêtés moyennant un accompagnement, personnalisé, par un chef d'entreprise bénévole. Ils sont compris entre 15 000 € à 50 000 € sans intérêt, ni garantie.

Infos +

Réseau Entreprendre Auvergne - 42-44, rue Georges Besse
ZI Brezet - 63100 Clermont Ferrand - 04 73 92 85 11

CJD : faire grandir l'expertise de nos jeunes

Club d'entreprises né en 1938, le CJD rassemble au niveau national plus de 4 000 chefs d'entreprise et cadres dirigeants. Dans le département de l'Allier, il compte une antenne montluçonnaise avec 25 membres et vichyssoise avec 10 membres. « Notre ambition est de rendre l'entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine et d'accompagner dans sa mission, tout jeune dirigeant soucieux d'améliorer sa performance et celle de son entreprise, » explique Nicolas Godignon (Norauto), l'un des membres de la section montluçonnaise. Le futur président des sections auvergnates est un Montluçonnais, Ludovic Cardot (LUVICA).

Infos +

Stéphane Abranowitch - Président de l'antenne montluçonnaise
s.abranowitch@acc03.fr

DCF : « Nous ne sommes pas Viadeo, ni Linkedin »

En France, l'association DCF (2 500 membres) est présente dans 21 régions dont l'Auvergne. « Notre but est de promouvoir la fonction et l'expertise commerciale sur notre territoire auprès des jeunes et des entreprises, » confie Pascal Cambourieu, président de la section vichyssoise. Les deux antennes du département (Montluçon et Vichy-Val-d'Allier) reçoivent les candidatures de chefs d'entreprise, de responsables de services commerciaux, d'enseignants.... « Nous prêtons beaucoup d'attention à la motivation des candidats. » L'association n'a en effet rien à voir avec Viadeo, ni même Linkedin. « Nous sommes bien plus dans l'entraide et le partage d'expérience que dans le développement de nos affaires. Notre enjeu est de pérenniser et de faire vivre notre réseau.»

Infos +

DCF dans l'Allier - www.reseau-dcf.fr
Deux antennes : Montluçon - f.duglery@barratautos.com
Vichy-Val d'Allier - 06 82 86 03 88 - pascal.cambourieu@cesbron.com

BNI : petits déjeuners d'affaires

Deux groupes d'affaires BNI existent dans l'Allier, l'un à Moulins et l'autre à Montluçon. Leurs membres se réunissent une fois par semaine autour d'un petit-déjeuner d'affaires. Le groupe moulinois est présidé par Hervé Dupanier et le groupe montluçonnais par Françoise Fournier-Montgieux. L'idée est simple, permettre à chacun de présenter son activité et de s'appuyer sur le réseau des autres membres pour développer son business. Fondé en 1985, et implanté en France depuis 2004, BNI compte près de 6 000 membres répartis sur plus de 200 groupes en France et plus de 150 000 membres à travers le monde.

Infos +

Christelle Aracil - Directrice Consultante Allier et Loire
christelle.aracil@bnifrance.fr

ID'Pro : Vichy tient son nouveau club

L'association ID'PRO Vichy réunit les acteurs économiques du bassin de Vichy. Chaque mois, les rencontres ou des événements permettent aux décideurs de rompre leur isolement, de découvrir des univers différents et d'échanger leurs expériences. Le lancement du nouveau club d'affaires a eu lieu le 18 février 2014, à l'hôtel Aletti.

Christine Balas en est désormais la présidente, Fabienne Mineau la trésorière et Jean-Jacques Vignaud, le secrétaire. La prochaine rencontre se déroulera le 27 mai 2014 en présence de Jean-Jacques Richard sur le thème suivant : le comptable, la valeur ajoutée de votre entreprise.

Infos +

ID'PRO Vichy - Cotisation : 50 euros par an.
http://id-pro-vichy.blogspot.fr - 06 33 15 22 99

DENA :
« Nous représentons 3 500 salariés »

Didier Luminet préside l'association DENA (Dynamique économique Nord-Auvergne) qui a fêté ses 20 ans en septembre 2013, il répond à nos questions.

Présentez-nous votre association.
À l'origine, notre but était de regrouper les entreprises régionales à vocation industrielle afin qu'elles se connaissent, partagent leurs problématiques, rompent leur solitude et cherchent les prestations dont elles ont besoin près de chez elles. Actuellement, nous sommes une cinquantaine de chefs d'entreprise qui représentent 3 500 salariés. Notre association ne recherche aucun objectif quantitatif. Elle est attentive à fidéliser ses adhérents conformément aux fondements de notre réseau.

Comment votre association a-t-elle évolué ?
Nous avons aujourd'hui beaucoup moins d'entreprises industrielles et beaucoup plus de sociétés tournées vers les services. C'est somme toute logique. Nous devons être en adéquation avec le monde économique. Aujourd'hui, nous travaillons à la création d'une filière industrielle dans le cadre de la Méthanisation avec E2NA.

Organisez-vous des événements ?
Tous les deux mois, nous organisons des réunions avec une trentaine de participants. Nous mettons également en place des visites d'entreprises. Depuis peu, nous récompensons des jeunes entreprises de notre territoire afin de mettre en avant leurs activités.

Comment percevez-vous votre association ?
Nous sommes un réseau dans toute sa splendeur au sein duquel l'entraide est toujours de mise. C'est un club sans prétention et qui, sans faire de bruit, contribue à développer les échanges entre ses adhérents et à assurer sa pérennité. Nous venons tous de milieux différents, mais nous trouvons au fil de nos réunions de nombreux points de convergence et d'intérêts, dans un esprit de convivialité.

Infos +

DENA Auvergne - Cotisation : 150 €
B.P. 80415 - 03000 Moulins
contact@dena-auvergne.com - www.dena-auvergne.com

JCE :
cette chambre convient aux jeunes

La Jeune Chambre Economique Française, reconnue d'utilité publique, rassemble de jeunes cadres, de jeunes chefs d'entreprises et de jeunes responsables. Elle est présente sur l'ensemble du territoire français et depuis peu à Vichy. « Notre but est de donner aux jeunes de 18 à 40 ans l'opportunité de développer leurs talents, leur responsabilité sociale, leur esprit solidaire et d'entreprendre. » Ses membres imaginent et réalisent des projets au service de leurs cités, dans tous les domaines : social, économique, culturel, communautaire... Leur président est Cédric Monce, leur vice-président Jean Debost et Anne Sophie Ravache, vice présidente en charge de la communication. Les quatre actions phares : l'organisation d'un congrès réunissant les entreprises innovantes, la désignation de l'Auvergnat de l'année, la tenue d'un stand durant le Congrès national de la Jeune Chambre Economique Française les 8 , 9, 10 Novembre 2014 et le congrès régional de fin d'année.

Infos +

JCE Vichy - Centre Eric Tabarly - 28 rue du Champ d'Auger
03300 Cusset - 06 03 01 47 30 - contact@jce-vichy.fr

EGEE :
l'entraide intergénérationnelle

L'association EGEE est composée d'anciens dirigeants, d'anciens responsables RH et d'anciens patrons. Depuis plus de trente ans, elle œuvre dans l'ombre pour transmettre des compétences et des expériences professionnelles aux plus jeunes. En Auvergne, l'association est dirigée par Yves Daubies. Elle compte 62 bénévoles qui accompagnent créateurs ou repreneurs d'entreprises.

Infos +

EGEE - 11 rue des Saulées - 63400 Chamalières - 09 62 52 36 97

Femmes leaders :
elles ont leur place

Femmes leaders n'a rien à voir avec un mouvement féministe. « Notre réseau est ouvert aux hommes, » assure la présidente du comité bourbonnais, Chantal Charmat. Le but de son association est de mettre en lumière les femmes responsables et solidaires, à partir de leurs parcours individuels. « Il s'agit de promouvoir leur place et leur impact dans la société, afin de dynamiser la complémentarité des valeurs hommes/femmes. » Sous l'égide de leur présidente mondiale Nicole Barbin, les femmes organisent des réunions et des conférences avec chaque année un thème de travail. En 2014, la silver-économie (économie liée aux personnes âgées) sera au cœur de leur préoccupation. Les femmes leaders militent également en faveur du développement de la recherche sur le sang de cordon ombilical. Pour adhérer à l'association, les candidates doivent être parrainées. Le comité bourbonnais comprend une quarantaine d'adhérentes.

Infos +

Femmes leaders - Cotisation : 30 € / an - Ticket d'entrée : 100 €
contact@femmesleaders.com - chantal.charmat@wanadoo.fr

IFAG : un nouveau cursus pour les bacheliers

L'IFAG est l'école de management de l'Allier qui multiplie les distinctions. Elle offre aux bacheliers une nouvelle formation bac + 3 pour devenir cadres intermédiaires.

L'IFAG a décidé d'ouvrir un nouveau cursus post-bac en trois ans. « C'était une demande très forte des étudiants et des parents, » confie la chargée de communication et de recrutement, Marie Noël. Ouverte aux bacheliers, la nouvelle formation répondra aux besoins de nos entreprises régionales. « Nos futurs bacs + 3 seront directement opérationnels. Ils seront notamment chefs de produit, chargés de clientèle ou responsables commerciaux. Ils pourront travailler dans des domaines très différents, de la communication au marketing en passant par la banque et le commerce. »

DES ÉTUDIANTS DIRECTEMENT OPÉRATIONNELS

Les épreuves de sélection, écrites ou orales, sont d'ores et déjà lancées auprès des futurs bacheliers toutes filières confondues. Les entretiens sont individualisés et personnalisés afin de sélectionner une première promotion d'une vingtaine d'élèves. « Nous avons eu des premiers tests en mars. Nous en aurons dans les mois prochains, principalement en mai et en juillet. »

Cette nouvelle formation s'adresse aux étudiants motivés et désireux de se professionnaliser. « À partir de la troisième année, nos élèves pourront d'ailleurs alterner une semaine de cours et une semaine en entreprise, voire créer leur propre société[1]. »

À l'issue du bac + 3 (Bachelor « Responsable opérationnel projet et développement »), les étudiants auront la possibilité de poursuivre à l 'IFAG sur le cursus traditionnel bac + 5 (Titre Niveau I « Manager d'entreprise ou de Centre de profit »).

Ils pourront ainsi profiter d'un taux d'insertion professionnelle exceptionnel, soit 95 % pour les diplômés 2014.

[1] Un cursus « entrepreneur » ouvre à partir de bac+ 3 pour la prochaine rentrée

L'IFAG FAIT CONFIANCE AUX BACHELIERS

Marie Noël est chargée du recrutement et de la communication pour le programme bac +3. « J'ai pour mission de présenter notre nouveau cursus auprès des établissements et dans différents salons. » Bien souvent, les notions de management et de marketing sont très floues pour les étudiants.

« Il faut les informer et les rassurer. Je les écoute pour cerner au mieux leurs goûts, leurs envies et leurs désirs. Je les oriente au mieux et je leur montre ce qu'ils pourront faire dans le détail et lors de leurs stages. Mes entretiens sont très individualisés et à l'adresse des bacheliers et de leurs parents ! »

Infos +

IFAG de Montluçon - Marie Noël
27 quai Louis Blanc (à partir de septembre) - 03100 Montluçon
04 70 02 80 62 - marie.noel@ifagmontlucon.com

Dirigeants en formation

Former les dirigeants, une priorité ! Les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Allier répondent aux attentes des chefs d'entreprise.

« Les Dirigeants ne prennent pas le temps de se former » explique la directrice Formation/Compétences des CCI de l'Allier. Les deux chambres proposent d'y remédier en proposant un parcours de formation condensé avec possibilité d'approfondissement. « Le groupe sera limité à une dizaine de personnes. Les participants pourront se nourrir d'expériences extérieures pour se construire une vision forte et mobilisatrice pour leur entreprise. »

Cette formation se veut très concrète, rapide et efficace. « Elle sera adaptée au contexte et aux besoins de chacun pour permettre une application immédiate. » Elle offrira ainsi aux dirigeants l'opportunité de se détacher de l'urgence du quotidien pour ouvrir de nouvelles perspectives, élargir son réseau et trouver du « savoir-faire ».

Objectifs du parcours : être capable...

- de maîtriser les 5 activités-clés de son entreprise
- d'optimiser ses actions et celles de ses collaborateurs
- de gagner en productivité «économique » de son entreprise
- de cultiver la richesse de ses équipes
- de développer sa créativité
- d'enrichir sa culture et ses connaissances

L'organisation de la formation

- Pré-diagnostic entreprise (environ 2 heures)
- 8 jours de séminaires spécialisés
- 2 x 1/2 journée d'accompagnement sur site
- Démarrage en septembre 2014

Infos +

Parcours du Dirigeant
Moulins-Vichy : Bruno Amathieu - 04 70 30 41 15 - bamathieu@moulins-vichy.cci.fr
Montluçon-Gannat : Magalie Pompili - 04 70 02 80 50 - m.pompili@cci-montlucon.com

NOUVEAUTÉS 2014

LES GRANDS SINGES AFRICAINS
ALLIGATOR BAIE
Un périlleux voyage aquatique aux confins de la Louisiane...

Un site exceptionnel de 50 hectares,
600 animaux sauvages en semi-liberté,
25 attractions, des goûters
et des spectacles animaliers.
De nombreux concepts de restauration.

PARC Le PAL

Entre Moulins et Mâcon
CS60001 - St-Pourçain-sur-Besbre - 03290 DOMPIERRE-SUR-BESBRE
Consultez notre calendrier d'ouverture et réservez
sur www.lepal.com - Tél. 04 70 42 68 10

Prolongez votre séjour par une nuit au cœur de la savane !

Les Lodges du PAL

Séminaires et conventions : un partenaire d'exception pour votre entreprise !

Salle séminaire équipée, restaurant-bar thématisé face à la faune sauvage, séjours personnalisables...
Entreprises : contactez Valérie au 04 70 42 07 08 et par mail, valeriechezelle@lepal.com

GREEN GLOBE CERTIFIED
CERTIFICATION TOURISME DURABLE

Un projet concret pour les jeunes
Une opportunité pour les entreprises

■ Contrat d'apprentissage ■ Formation continue
■ contrat de professionnalisation

Diplômes préparés : CAP, MC, BP, Bac Pro, BTS

Dans les secteurs : Coiffure, Automobile, Commerce, Hôtellerie, Alimentation

INFO APPRENTISSAGE MÉTIERS
› tous les mercredis de 13h à 18h

JOURNÉES DÉCOUVERTES DES MÉTIERS
› mercredi 25 juin de 14h à 18h

ifi 03
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Institut de formation Interprofessionnel de l'Allier
11 route de Paris • 03000 AVERMES
Tél. 04 70 35 13 50 - Fax 04 70 35 13 54 - secretariat@ifi03.com

AUVERGNE la région juste et grande

www.ifi03.com

Plomberie
Chauffage
Climatisation
Electricité générale

SARL
GILET & BERNARD

Ventilation
Energies renouvelables

100 rue de Paris
03000 MOULINS

04 70 43 39 24

Formation
CCI AUVERGNE

Retrouvez notre offre complète sur
www.cci-formation-auvergne.com

En Juin, une sélection de dates à retenir

	Juin
Qualité-sécurité-environnement	
- Conduire des audits qualité efficaces	2 et 3
- Animer et piloter un chantier 5S	23
Management	
- Organiser et conduire une réunion	23 et 24
Communication	
- Prendre la parole en public avec aisance	3-4 et 12
Gestion/finance/comptabilité	
- La pratique de la paie	18-19 25 et 2 juillet
- Se perfectionner à l'analyse financière	2-6 et 16
Développement commercial	
- Optimiser ses négociations commerciales	24 – 25 juin et 1er Juillet
Ressources humaines et Gestion du personnel	
- Créer et optimiser son plan de formation	16 et 17
Développement international	
- Connaître les incoterms et choisir le plus adapté	17
Sécurité réglementaire	
- Analyser les risques santé/sécurité et gérer un document unique	5

Et aussi

Langues étrangères
(anglais, espagnol, allemand, italien, chinois...)

- **Cours du soir**
- **Parcours sur mesure**
- **Immersion (anglais)**

Bureautique
Technologies numériques
Initiation ou perfectionnement sur mesure (Word-Excel-Access-Powerpoint)
Vichy : les lundis de 8h30 à 12h00
Moulins : les jeudis de 13h30 à 17h00
Montluçon : les lundis de 8h30 à 12h00 et de 17h30 à 19h30

Bruno AMATHIEU
Tél. 04 70 35 40 42
17 cours Jean Jaurès - 03000 Moulins
5/15 rue Montaret - 03200 Vichy

Magalie POMPILI
Tél. 04 70 02 80 50
15 boulevard Carnot - 03100 Montluçon

formation@allier.cci.fr

© Nadezhda FILINA - Fotolia.com

Pour la reconversion du site de Varennes : la CCI emboîte le pas

DES PRÊTS...

Le ministre de la Défense ferme des sites.
C'est notamment le cas à Varennes-sur-Allier, où le détachement 277 de l'armée de l'air est amené à quitter les lieux le 31 décembre 2015. Pour limiter les effets de cette restructuration, Bpifrance accompagne les porteurs de projet par l'octroi d'un prêt Sofired-PME Défense. L'aide directe concerne les secteurs de Varennes Forterre, Lapalisse et Saint Pourçain sur Sioule. Les CCI sont chargées d'accompagner cette mesure dans le département.

BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises doivent être créées depuis plus de 3 ans, localisées dans le secteur concerné ou bien être fournisseurs du Ministère de la Défense direct ou indirect.

MONTANT

Prêt d'un montant de 100 000 € à 1 M d'€ sur 7 ans dont 24 mois de différé d'amortissement en capital, suivi de 20 échéances trimestrielles à terme échu.

Infos +

Bpifrance - Parc techonologique la Pardieu - Immeuble Olympe
17 bis allée Alan Turing - 63 170 Aubière - 04 73 34 49 90 - www.bpifrance.fr

...ET DES SUBVENTIONS

Le Fonds FRED accompagne le développement d'entreprises en soutenant directement la création d'emplois durables voire, à titre exceptionnel, le maintien d'emplois. Suite au prochain départ du détachement, il versera des subventions situées dans les communautés de communes de Varennes-Forterre, Saint Pourçain sur Sioule et Lapalisse. Toute demande sur les communes de Billy, Magnet, Saint Germain des Fossés et Seuillet sera étudiée au cas par cas.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Création au minimum de trois emplois à durée indéterminée sur une période de trois ans.
- Création ou extension d'activités sur le territoire concerné.
- Entreprises à jour de leurs cotisations fiscales et sociales.

MONTANT DE LA SUBVENTION

- Subvention moyenne de 5 000 € par emploi créé.
- Subvention portée à 7 500 € en moyenne par emploi créé sur le territoire de la communauté de communes de Varennes-Forterre.
- Si la personne recrutée est un salarié du DA 277 ou d'une entreprise externe intervenant sur le site, la subvention peut aller jusqu'à 10 000 € par emploi créé.

Infos +

La demande, faite sur la base d'un dossier téléchargeable doit être transmise en 3 exemplaires papier et en version dématérialisée si possible à
Monsieur le Préfet de l'Allier
Mission interministérielle de coordination
Questions économiques et appui aux entreprises
2, rue Michel de l'Hospital - CS 31649 - 03016 Moulins Cedex - www.allier.gouv.fr

Avermes : feu vert pour la zone commerciale nord

La commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a donné son feu vert le 14 janvier 2014 pour la future zone nord d'Avermes. Début du chantier dans quelques semaines.

« C'est une très bonne nouvelle pour Moulins, son agglomération et pour notre département, » estime Jean-Michel Chavarochette, président de la CCI de Moulins-Vichy. Attendu depuis de longues années par son promoteur, Jean-Paul Oger, le projet n'avait pas reçu l'aval de la CNAC une première fois en 2013. Il est désormais sur les rails. « C'est l'assurance de créer trois cents emplois directs dans le futur hypermarché Leclerc et les autres enseignes, » a déclaré le promoteur. Ouverte au début de l'année 2016, la zone commerciale donnera du travail à près de 1000 salariés du bâtiment. « C'est essentiel pour notre secteur. On ne peut que se réjouir de l'aboutissement d'un projet privé à 50 millions d'euros, » concède Didier Lindron, président de la Fédération départementale du BTP. La zone commerciale sera desservie par 1 550 places de stationnement et comprendra environ 21 000 m² de surfaces de vente. Outre l'hypermarché Leclerc (7 000 m²), plusieurs enseignes devraient s'installer sur cette nouvelle zone : Décathlon, Botanic, Norauto ou encore Mac Donald.
Premier coup de pelle au début du mois de juin ou septembre.

Environnement :
la CCI et Altia ont trouvé leur fil conducteur

L'entreprise Altia Cusset est spécialisée dans la fabrication de pièces automobiles et de sous-ensembles élémentaires à partir de fils d'acier. Elle vient de décrocher la certification environnementale ISO 14001. Pour obtenir son précieux sésame, elle a été aidée par les conseillers de la CCI de Moulins-Vichy. « L'entreprise disposait déjà de connaissances techniques. Nous l'avons aidée à se mettre en conformité vis-à-vis de la législation des Installations classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE),» note un conseiller.
Pour rappel, CCI France est membre du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques et ainsi compétente dans les ICPE.

Certification environnementale :
CGR est câblée !

Chaque année, CGR Saint-Yorre, leader français du ressort à froid, fabrique 25 millions de pièces pour l'automobile. Elle vient de décrocher la certification environnementale 14001 avec l'aide de la CCI Moulins-Vichy.
« Nous avons réalisé un état des lieux environnement pour établir un premier plan d'actions, » explique un conseiller de la CCI. « Nous avons également cherché à savoir si l'entreprise était conforme à toutes les lois environnementales. Ce fut un travail de longue haleine, mais un préalable indispensable à leur démarche de certification. »

Alsape :
Alsape, agir avec les industriels pour la protection de l'environnement et la prévention des risques.

une association d'industriels au service de l'environnement

L'association traite l'ensemble des questions de pollution industrielle, d'environnement et de respect de la réglementation sur les installations classées. Elle met à disposition son réseau d'industriels et de chambres consulaires. Elle aide l'industriel dans la résolution d'un conflit et organise des journées d'informations. Essentiellement présente sur le département ligérien à ses débuts, l'Alsape s'est vite étendue sur l'Auvergne et la Loire Supérieure. L'Alsape travaille depuis 2003 sur le domaine de la sécurité des travailleurs et de la prévention des risques. Elle rassemble environ 150 adhérents composés d'entreprises, de groupements professionnels, de Chambres de Commerce et d'Industrie.

Infos +

CCI Moulins-Vichy - Olivier Hornberger - Responsable Pôle Qualité-Sécurité-Environnement-Développement Durable - 04 70 30 41 29 - ohornberger@moulins-vichy.cci.fr
CCI Montluçon-Gannat - Thierry Boutet - Chargé de mission Environnement-Sécurité-Développement Durable - 04 70 02 80 22 - t.boutet@cci-montlucon.com

Les signataires de la charte marchandises

Réduction CO_2 :
les transporteurs auvergnats tracent la route

Trois nouvelles entreprises de transport de marchandises et six nouvelles entreprises de transport de voyageurs ont signé respectivement les 12 et 14 novembre 2013 la Charte de réduction des émissions de CO_2.
Leurs engagements impliquent 223 conducteurs et 231 véhicules. Ils permettront d'économiser sur 3 ans, plus de 272 000 litres de gazole et d'éviter l'émission de près de 835 tonnes de CO_2.
En Auvergne, 45 entreprises de transport routier (37 de marchandises et 8 de voyageurs) ont pris cet engagement depuis 2009. Elles concernent un parc d'environ 2 200 véhicules et un effectif de 2 400 conducteurs qui représentent une économie de 8 millions de litres de carburant, soit près de 25 000 tonnes de CO_2.
L'Auvergne a été une des premières régions à accompagner et décliner, dès 2009, la charte nationale. Elle participe et contribue à son niveau, au réseau des entreprises de transport signataires de la charte en France, qui en compte aujourd'hui plus d'un millier.

LES ENTREPRISES SIGNATAIRES

Les 3 nouvelles entreprises de transport routier de marchandises : Locaflo et Transpaumance à Buxières-les-Mines (03) et Pallut à Romagnat (63). Les 6 nouvelles entreprises de transports routiers de voyageurs : Auvergne Méditerranée à Cébazat (63), Cellier-Chevanet à Pont-du-Château (63), Fontanon à Arvant (43), Grand Tourisme Giron à Cournon d'Auvergne (63), Migratour à Sanssac-l'Eglise (43) et Seyt à Saint-Flour (15).

Les signataires de la charte voyageurs

Deux brevets destinés au saut d'obstacle.

Siemac
met en selle l'innovation

En 1992, Equidis-Siemac se spécialise dans la fabrication d'obstacles pour l'équitation et de boxes pour chevaux. Ce segment de marché est étroit et saisonnier. Il incite Jérôme Sébilleau à développer deux brevets destinés au saut d'obstacle au sein de son entité appelée Siemac.

« Ingénieux, le premier remet automatiquement en place la barre touchée par le cheval, » précise le chef d'entreprise.

Le second produit est très fonctionnel. « Il permet au cavalier de relever les barres sans descendre de son cheval. Comment ? En activant une petite manivelle située sur le chandelier ».

Siemac devrait proposer prochainement ses produits aux cavaliers professionnels. « Quand on voit nos fabrications, on ne s'imagine pas la somme de réflexion et d'étude » explique-t-il.

Equidis-Siemac est spécialisée dans l'emballage industriel. Elle conçoit des caisses pour des produits atypiques et fragiles transportées à travers la planète.

La Siemac est membre affilié au Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique associée. Son champ d'action s'est élargi au point de proposer une réponse compétitive sur tous les produits d'emballage tel que la caisse carton, les adhésifs, la sacherie polyéthylène, le film étirable pour les palettes ainsi que sur des machines d'emballage.

Infos +

Equidis -Siemac - 2 route de la Marceau - La Merlaude - 03270 Hauterive
04 70 59 99 28 - siemac03@orange.fr - www.siemac-emballage.com

L'Allier fabrique
les durites de demain

« Nous concevons des pièces plastiques par injection. »

A Creuzier-le-Neuf, Visa pour l'entreprise est une entreprise qui emploie 80 % de personnes en situation de handicap. « Nous fabriquons des pièces plastiques par injection,» précise son dirigeant, Emmanuel Verrière. « Il peut s'agir de présentoirs, de bouchons et de bien d'autres produits. » Réalisant un chiffre d'affaires de 1 million d'euros, l'entreprise produit des millions d'unités par an et emploie une trentaine de salariés. Elle commence à se faire un nom dans l'industrie et dans le cosmétique. Aujourd'hui, elle compte bien devenir un acteur essentiel de l'automobile. Elle va fabriquer une pièce composant les durites des constructeurs Mercedes et Renault pour le compte de la société Avon Automativ. Malgré plusieurs contraintes techniques, cette prouesse sera réalisée grâce à une technologie de soudage par vibration. « Intérêt de cette innovation, nous pourrons étanchéifier le dispositif et remplacer le métal par du plastique. » Devant ce nouveau défi, Visa pour l'entreprise a été force de proposition. « Le financement de la machine et la formation du personnel, soit 300 000 euros, ont été soutenus par le Fonds d'investissement d'Auvergne durable et des Fonds européens. » Les trente salariés devraient fabriquer 90 000 pièces par an. « Nous avons désormais une double responsabilité : celle de construire un produit d'une dizaine de centimètres et celle de maintenir au travail nos employés. »

Infos +

Visa pour l'entreprise
ZAC des Ancizes - 03300 Creuzier-le-Neuf
04 70 58 03 54 - e.verriere@cat-creuzier.com

Quand les femmes mènent la danse, tout devient possible !

Christiane Richard :

Etre une femme dans le bâtiment

Dans le département de l'Allier, Christiane Richard est loin d'être une inconnue. Chef d'entreprise, consultante, attachée de mission pour la Fédération départementale du Bâtiment et animatrice du réseau « Femmes du bâtiment », elle ne s'arrête jamais. Retour sur un parcours exemplaire au service de la cause féminine.

Christiane Richard est une enfant du pays. Née dans une famille de peintres et de platriers, elle opte pourtant pour le sport. « Je voulais devenir professeur d'éducation physique. » Au CREPS de Nice, elle rencontre une personne qui va bouleverser sa vie, l'actuelle directrice du festival de danse d'Avignon. « Ce fut comme une révélation. » À 22 ans, elle décide d'ouvrir sa propre école de danse contemporaine, à Vichy.

En quelques années, Christiane devient une référence dans l'enseignement et côtoie les plus grands (Maurice Béjart entre autres). Mais la jeune femme est impatiente et pleine d'envie. À 40 ans, elle revend son établissement et se lance dans l'événementiel. « Je voulais m'ouvrir vers de nouveaux horizons. » Très vite, Vichy compte sur elle pour ses défilés de mode, ses salons, ses spectacles et sa Soirée de la Femme à l'hippodrome de Vichy (déjà !).

UNE FEMME DYNAMIQUE ET PASSIONNÉE

Les chaussons et les collants sont déjà bien loin quand elle prend un nouveau cap dans sa carrière. « En 2003, j'ai relevé un nouveau défi en travaillant en duo avec mon conjoint dans l'entreprise de BTP qu'il venait de reprendre. » Progressivement, le binôme modernise l'entreprise. Mais le bel élan est terni par la disparition trop rapide de son époux. En femme de passion, curieuse et dynamique, elle continue l'aventure avec le nouveau propriétaire de l'entreprise Dumont Electricité Systèmes, Bernard Leblais. « Nous étions très complémentaires et efficaces. »

Eté comme hiver, Christiane Richard supervise les chantiers. « Il y a encore dix ans, il n'y avait pas beaucoup de femmes sur le terrain ! Il fallait être une battante pour réussir. » Mais au sein de l'entreprise, le « courant » passe bien avec les salariés. « Les femmes sont toujours plus à l'écoute et plus soucieuses des conditions de travail. » En quelques années, elle réussit à s'imposer dans un monde très masculin. « Quand je suis arrivée dans le bâtiment, je manquais de connaissances, j'ai eu besoin de me tourner vers un réseau professionnel. »

ET ALTRUISTE

Désormais, Christiane Richard renvoie l'ascenseur au sein du Réseau des Femmes du Bâtiment « Je les aide à trouver une place à part entière dans l'entreprise. Elles sont tout à fait capables de s'imposer dans un métier plutôt masculin. Mais encore faut-il qu'elles y croient elles-mêmes ! Heureusement, l'état d'esprit n'est plus du tout le même. Les regards sont aujourd'hui totalement différents. » La preuve, elle a même réussi le tour de force de faire participer ses collègues masculins à un défilé de mode. Quand les femmes mènent la danse, tout devient possible !

LE PARCOURS DE CHRISTIANE RICHARD :

- Création et direction d'une école de danse « L'atelier de la Danse » à Vichy en 1976
- Création d'une société de communication « Avant Scène » en 1992
- Intégration en 2003 de l'entreprise Dumont rachetée par son conjoint
- Direction de l'entreprise au décès de son mari
- Co-dirigeante lors de la vente de l'entreprise en 2005
- Vice présidente de la Chambre des Electriciens
- Membre du conseil d'administration de la Fédération du Bâtiment de l'Allier
- Membre du conseil d'administration de la Fédération du Bâtiment d'Auvergne
- Présidente du réseau Femmes du Bâtiment de l'Allier
- Membre du conseil d'administration de Constructys Auvergne
- Récompensée par le trophée IRIS en 2010 par la CRAM Auvergne
- Lauréate du trophée Bâtir au féminin en 2011
- Médaille d'honneur de la Fédération Française du Bâtiment en 2013

Quand le bâtiment va, l'Allier va !

© BLACK ME - Fotolia.com

SOMMAIRE

- Données nationales/régionales/départementales du poids économique de ce secteur d'activité p.16-17
- Organisation de la filière ..... p. 17-18
- Formation et métiers dans l'Allier ..... p. 19
- Savoir-faire spécifiques de nos entreprises ..... p. 20-21
- Marchés publics ..... p. 21

Le BTP est la deuxième force économique du département. Ses entreprises sont nombreuses et ses métiers extrêmement variés. Tour d'horizon avec le président de la Fédération départementale du BTP, la secrétaire générale de la CAPEB, le directeur de l'école des métiers du bâtiment et de nombreux chefs d'entreprise.

Les chiffres du BTP en France et dans l'Allier

En France, le secteur du BTP comptait 347 000 entreprises en 2011 pour 129 milliards d'euros HT de travaux réalisés (soit 7 % du PIB). Il employait 1 505 000 actifs dont 1 180 000 salariés et 325 000 artisans.

Par secteur d'activités, 378 000 salariés travaillaient dans le gros œuvre et 862 000 dans le second œuvre. Ils ont construit 215 000 logements individuels et 206 000 collectifs pour 37 milliards d'euros de travaux réalisés. La rénovation restait toutefois bien au-dessus avec 42 milliards d'euros.

Hors logement (50 milliards d'euros), les bâtiments industriels de stockage représentaient 9 333 000 m² de surfaces hors œuvre nettes mises en chantier devant les locaux de services publics (6 791 000 m²), les commerces (4 613 000 m²), les bureaux (4 068 000 m²) et les bâtiments agricoles (1 743 000 m²).

En 2011, le hors logement représentait 50 milliards d'euros de travaux réalisés en France.

Chiffres clés en France

129 milliards d'euros HT de travaux réalisés
1 180 000 salariés travaillant dans 347 000 entreprises
58 milliards d'euros pour le neuf
71 milliards d'euros pour l'amélioration et entretien
32 % des salariés travaillent dans le gros œuvre
68 % dans le second oeuvre

Les chiffres clés de l'Allier

4 500 entreprises
2/3 des immatriculations sont des entreprises artisanales de 0 à 10 salariés
1/3 sont des entreprises de 10 à 25 salariés
7 000 salariés
700 apprentis au CFA BTP
Plus de **300 000** chantiers
20 % des entreprises à reprendre
2 appels d'offre par semaine en moyenne

L'artisanat : première entreprise du bâtiment

L'artisanat représente 98 % des entreprises, 67 % des effectifs et 63 % du chiffre d'affaires du bâtiment. Ce qui en fait sans aucun doute la première entreprise dans le BTP.

La CAPEB, c'est

380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment
992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment
77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment
1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

ORGANISATION DE LA FILIÈRE

La CAPEB : « Les artisans du BTP sont des hommes et des femmes qui travaillent et ne font pas de bruit »

Le président de la CAPEB France sera le 23 mai à Saint-Pourçain sur Sioule pour l'assemblée générale de son antenne départementale.

La Confédération de l'Artisanat et des Petites entreprises du Bâtiment de l'Allier défend les intérêts des artisans du département. Rencontre avec sa secrétaire générale, Catherine Mercier.

QUEL EST LE RÔLE DE LA CAPEB ?

La CAPEB est une organisation professionnelle dont la mission est de défendre les artisans du bâtiment. Depuis le 31 décembre 2013, elle a rassemblé ses deux structures départementales en une seule et unique entité. Elle compte aujourd'hui 300 entreprises adhérentes. Elle espère en affilier 100 de plus sur les 2 000 entreprises artisanales répertoriées dans notre département.

COMMENT DÉFENDEZ-VOUS LES INTÉRÊTS DE VOS RESSORTISSANTS ?

En 2013, la CAPEB est descendue deux fois dans la rue contre la hausse de la TVA. Nous avons obtenu en partie satisfaction. Depuis le 1er janvier, le taux a été finalement maintenu à 5, 5 % pour toute rénovation énergétique. Cette décision devrait relancer les travaux d'amélioration de la performance énergétique qui affichaient une croissance zéro depuis deux trimestres.

OUTRE LES MANIFESTATIONS, QUELS SONT VOS MOYENS DE PRESSION ?

Les artisans du BTP sont des hommes et des femmes qui travaillent et qui ne font pas de bruit. Mais les charges deviennent trop lourdes et la concurrence des auto-entrepreneurs fait énormément de dégâts. Il existe un certain mécontentement que nous formalisons auprès des autorités étatiques du département.

COMMENT AIDEZ-VOUS AU QUOTIDIEN VOS RESSORTISSANTS ?

Tous les deux mois, des informations professionnelles et techniques sont données à nos artisans lors de réunions thématiques. Récemment, nous avons abordé la question des crédits d'impôts, du label RGE, l'opération Habiter mieux…Ces rendez-vous sont essentiels pour créer du tissu relationnel entre nos ressortissants.

QUEL EST L'ÉTAT DU MARCHÉ DU BTP ?

En début d'année, nous avons senti une légère reprise, avec l'application du taux de TVA à 5, 5 %. Le bassin moulinois se maintient, la région vichyssoise connaît des tensions et Montluçon reste très fragile. Depuis le 1er juillet 2009, nous n'avons jamais eu autant d'entreprises en difficultés. Tous les métiers sont touchés.

EXISTE-T-IL DES CONTRAINTES PARTICULIÈRES POUR LES ARTISANS DU BTP ?

En période de crise, toutes les grosses structures ont tendance à venir sur les marchés des TPE pour occuper leurs salariés. Nous n'avons rien contre les grands dirigeants, mais pour nos entreprises, cette situation est préjudiciable !

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ?

De très nombreux chefs d'entreprise seront atteints par la limite d'âge. Il va falloir préparer les sociétés artisanales à renouveler leurs dirigeants. Dans le même temps, il faudra remplacer les salariés qui partent à la retraite. À cet égard, nous travaillons beaucoup avec l'école des métiers du bâtiment de Bellerive sur Allier pour former les futurs employés de demain.

Infos +

CAPEB de l'Allier - Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi)
15 boulevard Ledru-Rollin - 03000 Moulins - 04 70 44 71 02 - capeb03b@wanadoo.fr - www.03capeb

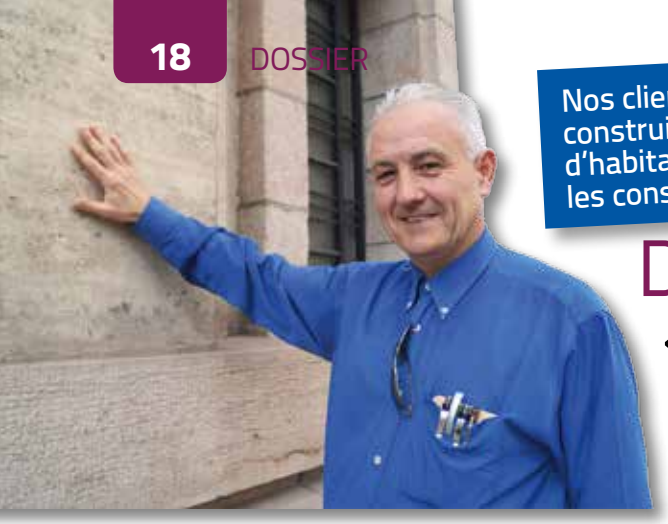

Nos clients ne peuvent pas construire pour le plaisir de construire ! Dans le département, nous perdons trop d'habitants et, par la force des choses, les constructions neuves sont moins nombreuses.

Didier Lindron :

« Le BTP est la deuxième force économique du département »

La Fédération départementale du BTP défend les intérêts des artisans et des entrepreneurs. Didier Lindron en est son président depuis deux ans. Eclairage sur un secteur essentiel pour l'économie de notre région.

PRÉSENTEZ NOUS VOTRE FÉDÉRATION ?

La Fédération départementale de BTP est une organisation professionnelle qui a pour but de défendre les intérêts de ses 360 adhérents. Elle regroupe des artisans, des PME et des très grandes entreprises de l'Allier qui représentent plus de 2 000 salariés.

DISPOSEZ-VOUS D'UN RÔLE D'INFORMATION AUPRÈS DE VOS ADHÉRENTS ?

Nous les conseillons sur les nouvelles lois fiscales et sociales mais aussi sur les nouvelles formations et qualifications de chaque profession. Nous mettons à leur disposition de la documentation et de l'information nécessaires à la conduite de leurs entreprises. Pour toutes questions complexes, nous pouvons renvoyer vers nos services juridiques et financiers de la Fédération nationale[1].

COMMENT FIDÉLISEZ-VOUS VOS TROUPES ?

En répondant en leurs questions, en leur apportant des solutions à leurs problématiques. Nous regroupons nos adhérents lors de réunions avec des acteurs financiers juridiques et comptables. Notre but est de rompre l'isolement des chefs d'entreprise en leur offrant des liens professionnels et amicaux. Dans les prochaines semaines, nous organiserons des tables rondes sur les formations et les assurances.

COMMENT SE PORTE LE MARCHÉ DU BTP SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER ?

Six grues tour sont actuellement plantées sur le département et sept sur un seul chantier dans le Puy-de-Dôme, à la sortie d'autoroute de Riom. En disant cela, on a tout dit... Aujourd'hui, le gros œuvre souffre beaucoup. Il entraînera dans quelques mois des difficultés pour le second œuvre.

LES CHANTIERS EN COURS

Un chantier important est en cours à Avermes pour un montant de 50 millions d'euros. Il s'agit de la construction d'un centre commercial. Nous ne pouvons que nous en réjouir. « Nous avons sollicité le porteur de projet, Jean-Paul Oger afin qu'il se rapproche de nos entreprises du bassin moulinois et départemental. » D'autres travaux sont envisagés dans notre département : une unité médicale supplémentaire à l'hôpital Vichy, une salle des fêtes à Saint-Pourçain sur Sioule, une nouvelle caserne de gendarmerie à Montluçon, une importante rénovation au lycée de Madame de Staël à Montluçon, un agrandissement à l'hôpital de Moulins, les contournements de la RN7, la RCEA...

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DU BTP ?

Le BTP est aujourd'hui la deuxième force économique du département. Nous sommes un acteur économique majeur. Je ne suis pas contre la réglementation. Mais il est essentiel de limiter les normes réglementaires qui s'empilent d'année en d'année et augmentent le coût de construction. Le monde des artisans et des petites entreprises qui travaillent plus particulièrement dans le privé est aujourd'hui touché par la baisse du pouvoir d'achat des français.

QUEL MESSAGE DONNERIEZ-VOUS AUX JEUNES ?

Par la formation que propose le bâtiment, tout individu peut progresser professionnellement. Dans le BTP, les réussites sont du domaine du possible et deviennent un ascenseur social extrêmement puissant. J'en veux pour preuve mon expérience personnelle. Le vendredi, j'étais employé et le lundi chef d'entreprise ! Mais attention, le succès n'est pas toujours au bout du chemin. Un chef d'entreprise sur cinq réussit aujourd'hui dans notre secteur.

[1] Les questions d'ordre technique remontent via les unions de métiers.

Infos +

Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Allier - Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 - 35 rue de Bellecroix - CS70017 - 03401 Yzeure Cedex - 04 70 46 92 70

Une caisse au service du BTP

La Caisse de Congés payés du Bâtiment de la Région du Centre a été agréée par l'État pour les départements de l'Allier, du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne.

Missions principales

- Assurer aux salariés du Bâtiment, le règlement des indemnités de congés payés et avantages s'y rapportant ;
- S'acquitter auprès des organismes sociaux (Sécurité Sociale, ASSEDIC, PRO BTP) des charges patronales sur les indemnités versées ;
- Percevoir une cotisation à un taux unique afin de faire face à ses obligations et répartir entre ses adhérents les charges découlant de sa mission.
- La Loi du 21 octobre 1946 a confié à l'Union des Caisses de France et aux réseaux des Caisses Congés Intempéries BTP, l'application des dispositions législatives et réglementaires sur l'indemnisation intempéries.

Aide à la profession

La Caisse peut apporter le concours de ses services aux organismes professionnels, membres de droit, ainsi que sur décision du Conseil d'Administration, aux institutions, oeuvres ou organismes, créés ou à créer à l'usage des professions du Bâtiment et des Travaux Publics. La Caisse appelle auprès de ses adhérents différentes cotisations dont elle a la charge du recouvrement (OPPBTP, Fédérations, Syndicats ou unions de syndicats, APAS...).

Entre 20 à 25 % d'entreprises du BTP de l'Allier forment des apprentis. C'est un peu plus que la moyenne nationale.

FORMATION ET MÉTIERS

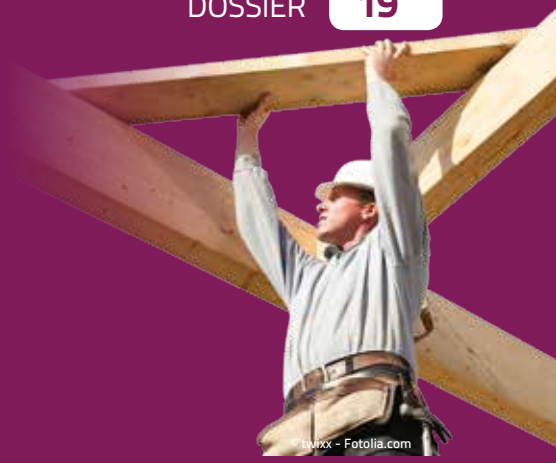
© twixx - Fotolia.com

BTP CFA ALLIER : le taux d'insertion professionnelle avoisine les 80 %

Depuis 1968, BTP CFA ALLIER est gérée par la filière professionnelle et financée par le Conseil Régional d'Auvergne, le CCCA-BTP [1] et la taxe d'apprentissage. Elle propose des formations du CAP au BTS dans huit filières de métiers. Eclairage avec son directeur Jean-Jacques Devaux.

QUELS SONT LES CORPS DE MÉTIERS REPRÉSENTÉS DANS VOTRE ÉCOLE ?

Tous les secteurs du bâtiment sont quasiment représentés au sein de notre école. Ils sont accessibles par la voie de l'apprentissage du CAP au BTS.

COMBIEN D'APPRENTIS FORMEZ-VOUS CHAQUE ANNÉE ?

Environ 650 à 700 apprentis sont formés chaque année par 28 enseignants. Pour nos formations de niveau V (CAP), nous recrutons principalement dans l'Allier, sauf pour certaines sections spécifiques où nous sommes les seuls en Auvergne (miroitiers, menuisiers aluminium). En revanche notre recrutement se déroule parfois sur la région complète, voire au-delà pour nos BTS Bâtiment et Electrotechnique.

QUEL EST VOTRE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Il a tendance aujourd'hui à fléchir un « petit peu » depuis les périodes de crise. Il reste néanmoins très élevé (entre 70 à 80 %) car les apprentis sortent de leur apprentissage avec un bon niveau d'expérience professionnelle. Environ 60 % de nos jeunes sont embauchés par leurs maîtres d'apprentissage ou poursuivent avec leur entreprise dans des niveaux supérieurs de formation.

AVEZ-VOUS DU MAL À RECRUTER ?

Pas spécialement. Les entreprises du bâtiment ont fait des efforts d'attractivité pour faire la promotion de leurs métiers et s'ouvrir aux jeunes filles. La difficulté est de trouver des entreprises d'accueil en raison de la crise.

VOS EFFECTIFS SONT-ILS EN HAUSSE ?

L'auvergne et l'Allier résistent plutôt bien aux phénomènes de crise. Nous maintenons nos effectifs depuis 2008. Depuis quelques années, nous mettons en place des systèmes d'aides aux entreprises et aux apprentis. Nous avons ainsi créé un service de développeur d'apprentissage qui part à la rencontre des sociétés qui ne forment plus depuis des années. Ce service travaille à convaincre les chefs d'entreprise et à comprendre leurs besoins. Nous essayons d'adapter nos formations à l'évolution du marché.

COMMENT METTEZ-VOUS EN RELATION LES APPRENTIS ET LES CHEFS D'ENTREPRISES ?

Le BTP est aujourd'hui la deuxième force économique du dépar- Notre point conseil BTP reçoit les jeunes afin de les aider dans l'orientation, dans la construction et la validation de leurs projets professionnels. Il accueille également les chefs d'entreprise pour favoriser l'accueil des apprentis. En outre, nous organisons régulièrement des journées portes ouvertes.

Infos +

BTP CFA ALLIER - 12, route de Charmeil - 03700 Bellerive-sur-Allier
Tél. 04 70 32 24 16 - Fax 04 70 32 82 45
cfabtp.vichy@ccca-btp.fr - www.cfabtp-emb.fr

LES MÉTIERS DU CFA

▪ Carreleur-mosaïste ▪ Charpentier en bois ▪ Constructeurs d'ouvrage du bâtiment en aluminium, en verre, matériaux de synthèse ▪ Couvreur ▪ Electrotechnicien/Electricien ▪ Installateur sanitaire ▪ Installateur thermique ▪ Maçon ▪ Menuisier ▪ Peintre /Plâtrier-plaquiste ▪ Technicien du bâtiment

[1] Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics

LES AUTRES FORMATIONS EN BREF

L'AFPA ALLIER

Dans ses centres de Montluçon et Vichy, l'AFPA propose des stages de perfectionnement et des modules de formation dans le secteur du bâtiment : ▪ Pré-qualification ▪ Maçon ▪ Carreleur ▪ Agent entretien des bâtiments ▪ Plaquiste ▪ Installateur thermique et sanitaire ▪ Électricien d'équipement ▪ Technicien automaticien du bâtiment

Infos +

Centre de Montluçon - Rue Alexandre Duchet - 03100 Montluçon - 04 70 08 42 42
Centre de Vichy - 1 Rue Paul Bert - 03200 Vichy - 04 70 97 41 40
Pour tout contact : www.auvergne.afpa.fr

LYCÉE EINSTEIN DE MONTLUÇON

Dans la filière énergétique/climatique, le lycée Albert Einstein propose de préparer le bac pro technicien d'installation en systèmes énergétiques et climatiques (TISEC).

Infos +

Lycée Einstein de Montluçon - Rue Albert Einstein - BP 3147 - 03100 Montluçon
Tél. 04 70 08 42 80 - Fax. 04 70 08 42 81

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Les Compagnons du Devoir et du Tour de France, vous accueillent et vous accompagnent pour vous permettre de suivre une formation supérieure dès l'apprentissage et d'acquérir plus qu'un emploi, un véritable métier et devenir Compagnon du Devoir.

Infos +

Site régional - 53, av. Sidoine Apollinaire - 69009 Lyon
Tél. 04 72 19 85 10 - Fax. 04 72 19 85 25 - www.compagnons-du-devoir.com

LES SAVOIR-FAIRE SPÉCIFIQUES DE NOS ENTREPRISES

JULIEN LHOSPITALIER :

« L'aménagement intérieur est un vrai métier. »

Julien Lhospitalier est souvent entre Riom et Désertines, à cheval entre ses deux ateliers. DG de la société Gama, le jeune dirigeant est spécialisé dans la menuiserie, la fabrication de mobilier et l'agencement intérieur. « Le bois est notre cœur de métier. Mais nous savons aussi travailler le verre, le métal et les matériaux composites, » confie le chef d'entreprise.
Julien Lhospitalier travaille principalement avec les boulangers, les hôtels et le medico-social. « Nous sommes capables de dessiner leurs aménagements, d'en suivre les travaux et de choisir les entreprises. »
Actuellement, il emploie quinze personnes à Désertines et vingt-cinq dans le Puy-de-Dôme (menuisiers, conducteurs de travaux, dessinateur de projets et architecte d'intérieur).

« L'aventure entrepreneuriale ne peut se faire qu'avec un seul homme. Tout ce qui est entrepris l'est avec mon directeur commercial et naturellement avec toutes mes équipes. »

DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ET RESPECT DES DÉLAIS

À son actif, GAMA a réalisé le Best Western de Clermont, l'Epad de Saint-Amand et de nombreuses boulangeries sur tout le territoire (Les Délices du Pétrin à Montluçon). « Nous devons diversifier notre activité et privilégier la notion de service » explique Julien Lhospitalier.

Infos +

GAMA - Groupement d'agencement et de menuiserie d'Auvergne - 16 rue Stalingrad - 03630 Désertines - 04 70 05 36 76 - www.lbp-gama.fr

ANTOM :

Le spécialiste des systèmes constructifs

La société Antom commercialise des systèmes constructifs pour tous les secteurs du bâtiment et plus spécifiquement les constructions agro-alimentaires et milieux propres.

Olivier Torret est un spécialiste du bâtiment depuis 25 ans. Il a été tour à tour actionnaire et dirigeant de sociétés. En janvier dernier, il s'est installé à son propre compte pour commercialiser et distribuer des systèmes constructifs [1] dans les secteurs agro-alimentaires, industriels et tertiaires « Nos produits sont fabriqués en France ou en Europe de l'ouest. Il s'agit de menuiseries, d'équipements de salles propres, de panneaux isolants ou encore de chambre froides modulable. » Les systèmes sont installés habituellement dans des milieux « propres ». « Nous savons conseiller, étudier et proposer la solution la plus adaptée au projet des dirigeants, tant sur l'aspect technique que financier. » En développant cette plateforme de distribution française au centre de France, Olivier Torret veut être proche des entreprises. « Les clients auront des choix plus larges à des prix moindres. Nous proposerons le juste produit en fonction de leurs demandes, de leurs contraintes, en respect des délais et de leurs budgets.» À noter, la société Antom met au service de sa clientèle son savoir-faire dans la maintenance et le service après-vente des installations.

[1] Les systèmes constructifs sont à l'architecte ce qu'est la palette de couleurs au peintre. Par système constructif, on entend un élément de construction préfabriqué et fini prêt à l'emploi sur un chantier.

Infos +

Société ANTOM
Olivier Torret
3 place Jean Jaurès
03100 Montluçon
06 83 93 39 53
info@societeantom.com

VERNET BOIS :

Pourquoi pas le bois pour votre maison !

Christophe de Grandpré construit des maisons en bois partout en France. Installé non loin de Vichy depuis 2004, dans la petite commune du Vernet, il répond aux attentes d'une clientèle soucieuse de l'environnement et de son bien-être.

Dans son bureau... en bois, Christophe de Grandpré trouve toujours le temps de répondre aux demandes des clients. « Nos propositions sont très travaillées, » confie-t-il. Rien n'est laissé au hasard. « Partout en France, nous imaginons des maisons en trois dimensions et dans le moindre détail sur nos logiciels. »
Quelle que soit la gamme choisie, les clients seront assurément séduits par les bénéfices énergétiques. « Nous défendons un nouveau concept : la maison passive. Souvent appelée « maison sans chauffage », elle profite de l'apport de chaleur «passive» du soleil, d'une très forte isolation, d'une grande étanchéité à l'air et du contrôle de la ventilation. » À raison d'une soixantaine de maisons depuis 2004, Vernet Bois a trouvé le chemin de la réussite dans un secteur où les constructeurs ne ressentent « pas trop » la crise.
Pour ses maisons, Christophe de Grandpré privilégie les bois de mélèze, de douglas, d'épicéa et de sapin du nord.

Infos +

Vernet Bois
4 rue de la Loue
03200 Le Vernet
04 70 31 17 48
vernetbois@vernetbois.fr
www.vernet-bois.com

GILET ET BERNARD :
Les bonnes solutions thermiques

À Moulins, la SARL Gilet et Bernard a toujours la bonne solution environnementale.

Les deux gérants Sébastien Bernard et Cyril Gilet sont spécialisés dans la ventilation, l'électricité, la climatisation, l'installation et l'entretien de chaudières gaz et fuel, de pompes à chaleur, de poêles à bois et de chauffe-eaux solaires.

« Nous sommes principalement dans le marché de la rénovation. Nous faisons très peu de neuf. » explique Cyril Gilet. Avec huit employés et trois apprentis, l'entreprise tourne à plein régime depuis octobre 2010. Pas mal pour une société principalement spécialisée vers les énergies renouvelables !

« Chaque année, nous installons en moyenne une vingtaine de poêles à granulés, une trentaine de pompes à chaleur et de chaudières gaz. » La SARL profite d'un marché en plein essor et propose tous les certificats de qualité.

Infos +

SARL Gilet et Bernard
100 rue de Paris - 03000 Moulins - 04 70 43 39 24 - sarlgiletetbernard@gmail.com

MARCHÉS PUBLICS
Les grands principes

© Riccardo Arata - Fotolia.com

DÉFINITION D'UN MARCHÉ PUBLIC ?
Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux. Ils sont passés entre un pouvoir adjudicateur (les collectivités locales, les établissements publics et l'Etat) avec des opérateurs économiques publics ou privés pour répondre à leurs besoins en travaux, en fournitures ou en services. Ils doivent respecter des grands principes : la liberté d'accès des entreprises, l'égalité de traitement et la transparence.

LES SEUILS
Les marchés publics doivent faire l'objet d'une publicité à partir d'un seuil de 15 000 € hors taxe. À partir d'un montant de 90 000 € hors taxe, les collectivités ne peuvent refuser une réponse dématérialisée. À partir de 2016, les réponses devraient être logiquement toutes électroniques.

APPEL D'OFFRES OUVERT OU RESTREINT
Dans un appel d'offres ouvert, tous les candidats peuvent remettre une offre, tandis qu'en appel d'offres restreint, seuls des candidats sélectionnés au préalable peuvent déposer leur offre. Pour l'appel d'offres ouvert, le délai de réception des plis est de 52 jours maximum. Dans un appel d'offres restreint, les candidats sélectionnés disposent en général de 40 jours.

LES ANNONCES LÉGALES
Certaines publications sont spécifiquement dédiées aux annonces de marchés publics. En France, il s'agit du Bulletin officiel d'annonces des marchés publics (BOAMP). En Europe, il s'agit du Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). À partir d'un montant de 90 000 €, les marchés doivent faire l'objet d'une annonce sur ce type support. En dessous, le moyen d'annoncer le marché est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les journaux d'annonces légales (JAL) peuvent être également une source d'informations précieuses. Pour connaître les marchés de chaque collectivité, les entreprises peuvent également se rendre sur leurs sites internet. **http://ted.europa.eu** et **https://www.boamp.fr/**

RÉPONDRE AVEC UN GROUPEMENT
Les entreprises ont la possibilité de se grouper pour répondre à plusieurs lots d'un même marché. « Les pouvoirs adjudicateurs sont en général intéressés par ces candidatures qui leur permettent de retenir une offre sur un groupe de lot » explique un conseiller de la CCI de Moulins-Vichy. Lorsque plusieurs opérateurs économiques choisissent de répondre ensemble, le groupement peut se prévaloir de l'ensemble des moyens professionnels, techniques et financiers de ses membres. À la différence de la sous-traitance, tous les cotraitants sont en relations contractuelles avec le pouvoir adjudicateur et responsables vis-à-vis de lui. Deux types de groupement existent en France. Dans le groupement solidaire, chaque cotraitant est responsable de l'exécution de l'ensemble du marché. Dans le groupement conjoint, chaque cotraitant n'est responsable que de la partie des prestations dont il a la charge (la répartition doit ici être précisée dans l'acte d'engagement) -

Infos +

Cécile Arseuil - Responsable Marchés Publics – CCI Auvergne
04 73 43 43 18 – 04 73 60 46 68 - carfeuil@auvergne.cci.fr
Gaël Boyer - Conseiller Appui aux Entreprises - CCI Moulins-Vichy
04 70 35 40 29 - 06 89 98 68 73 - gboyer@moulins-vichy.cci.fr
www.auvergne.cci.fr

Figurez comme annonceur sur CCI Allier Magazine

Distribution 14 000 exemplaires

CCI ALLIER MAGAZINE
LE BIMESTRIEL DE L'ÉCONOMIE BOURBONNAISE EN ACTION

Un lectorat varié

(chefs d'entreprise, commerçants, collectivités...)

Contactez nous au :
Tél. 04 70 06 22 22 - Port. 06 75 04 70 80
Mail : commercial@typocentre.fr

TYPOCENTRE
Rue Benoist d'Azy
03100 MONTLUÇON

F. DELAMARE
ARCHITECTE

6, Place Piquand
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 06 87 89
Fax : 04 70 06 85 97

E mail : f.delamare.architecte@orange.fr
Site : www.architecte-delamare.com

Mickaël Avignon

EST À CHEVAL SUR L'ÉTIQUETTE

Infos +

Mickaël Avignon
16 rue des Comtamines - 03140 Etroussat
04 70 56 76 08 - 04 70 56 75 54 - etiquallier@orange.fr

« J'imprime exclusivement de l'étiquette adhésive » note Mickaël Avignon. L'imprimeur réalise des étiquettes pour les vins de Saint-Pourçain-sur-Sioule, l'abbaye de Chantelle, les viandes charolaises, les confiseries vichyssoises... Bref, il est le spécialiste de l'autocollant sur tous les types de supports dans de multiples secteurs comme l'industrie, l'agro-alimentaire et la pharmacie. Le gérant, Mickaël Avignon produit entre 1 000 à 200 000 étiquettes par série. « Je suis un tout petit imprimeur par rapport à mes grands concurrents ! » Mais à l'évidence, il est dans une niche qui lui sied à merveille. « Je sous-traite pour de plus grosses imprimeries qui n'ont pas le temps de s'occuper de ce genre de marché. »
En reprenant l'entreprise, Mickaël Avignon a récupéré tous les anciens clients de la société. Le jeune chef d'entreprise n'en est pas moins tourné vers l'avenir. « Bientôt, je compte acheter une machine numérique pour un tirage plus confortable. » Mickaël Avignon a bénéficié d'un prêt d'honneur de 7 000 euros de Moulins Initiative sur une période de cinq ans. De quoi lui permettre d'assouvir sa passion !

Etablissement Bussy :

LA REPRISE D'UNE BELLE MÉCANIQUE

À Bressolles, Christian et Evelyne Bussy ont cédé à Jean-Pierre Taine, leur société spécialisée dans la chaudronnerie, métallerie et mécano-soudure. Après plus de trente ans de bons et loyaux services, ils confient leurs onze employés à un entrepreneur du cru, assisté par un responsable de site Robert Lefebvre, et une secrétaire de direction Anne Aussert. « Ils cherchaient un repreneur depuis deux ans et nous sommes arrivés au bon moment pour reprendre une société saine et d'un fort potentiel. »

L'entreprise a bénéficié d'une aide du Conseil Régional lors de l'achat d'une machine plasma oxycoupage capable de découper la tôle jusqu'à 100 millimètres. « Nous intervenons dans les départements limitrophes de l'Allier pour diverses missions. Notre but est de continuer à satisfaire nos clients historiques, d'élargir notre marché, de respecter nos délais et d'embaucher une voire deux nouvelles personnes pour notre atelier. »

Les missions de Bussy : fabrication, interventions diverses auprès de carrières et sablières (Cerf, Jalicot, Lafarge, Granulats Vicat, Viallet...), sous-traitance (Manitowoc) et maintenance sur divers types de matériel (BTP, Transport, Industrie).

Infos +

Etablissement Bussy
6 che Longvé - 03000 Bressolles - 04 70 20 50 70
sarl-bussy@wanadoo.fr - http://www.bussy-bressolles.fr

ACM :

LE SAVOIR-FAIRE AUVERGNAT AU SERVICE DU GRAND LUXE

« Je souhaitais racheter une structure à taille humaine et si possible atypique, » explique Richard Silvestre. Le 6 février 2014, le jeune dirigeant a racheté ACM à son ancien dirigeant, Roger Chastang. Depuis, il fait connaissance avec ses clients. Accompagné pour quelques mois par le cédant, Richard Silvestre rencontre désormais ses clients, un à un. « Nous disposons d'un bon potentiel. Notre chiffre d'affaires devrait passer rapidement de 700 000 euros à un 1 million d'euros. Nous concevons et réalisons des machines et de l'outillage principalement pour le secteur de la maroquinerie sur toute la France. Nous avons les outils de production et les commandes. Il nous reste à faire connaître notre savoir-faire. » Le challenge est soutenu par la CCI Moulins-Vichy, la plateforme Auvergne Active et le Réseau Entreprendre en France.

ACM est spécialisée dans la mécanique générale de précision et la fabrication de machines spéciales. Les douze employés conçoivent et fabriquent des machines pour la maroquinerie (fabricants et sous-traitants de marques de prestige)...et bien d'autres outillages pour différents secteurs d'activités. Ils disposent en interne d'un bureau d'études pour la réalisation de tout projet de machines spéciales et d'outillage.

Infos +

Atelier Chastang Mécanique
Rebrillon - ZAC les Ancises - 03300 Creuzier le Neuf
04 70 58 28 46 - acm@acm-france.net

La FNAC
DIVERSIFIE SON RÉSEAU DE FRANCHISE

Ils s'appellent Ludovic Mosnier, Pierre-Olivier Nebout et Marc Suchet. Tous trois sont aujourd'hui directeurs associés de la FNAC de Vichy. « Avec chacun notre expertise, nous avions l'ambition de proposer une offre culturelle en plein cœur de la cité thermale, » explique Pierre-Olivier.
Depuis le 23 novembre, leur franchise est ouverte au sein du centre commercial Les Quatre Chemins. « Il manquait cette enseigne à Vichy. » Dans ce quatrième magasin de proximité de ce type à ouvrir en France, la marque propose des milliers de références sur une surface de 700 m² : des livres, des produits technologiques, de la papeterie, des DVD, des disques… « Tout n'est pas en rayon. Mais grâce à notre service en ligne, les clients peuvent profiter d'une livraison à domicile ou dans notre boutique. »
En quelques mois, la FNAC a visiblement touché son public. « En moyenne, nous accueillons 950 clients par jour qui viennent de Vichy, de Nevers, Roanne, Moulins et Montluçon. Nous sommes donc plutôt confiants pour la suite.» En complément, le magasin propose des dédicaces et des concerts sur sa belle terrasse. « Nous souhaitons organiser un événement par mois, en alternant musique et littérature. »

Infos +

Fnac de Vichy - Centre commercial Les Quatre Chemins - 35 rue Lucas - 03200 Vichy - pierreolivier.nebout@radiotel.fr
Ouvert le lundi de 14h00 à 19h30, du mardi au samedi de 9h30 à 19h30 et le dimanche de 14h30 à 19h00.

Marylin, Charlot et Obama
EN VERSION DÉTOURNÉE SUR VOS TEE-SHIRTS !

Le Vichyssois Julien Durix a du talent, beaucoup de talent. Il peint à l'acrylique les stars d'hier et d'aujourd'hui. Au fil du temps, ses toiles sont devenues colorées et délibérément contemporaines. Désormais, elles se déclinent sur des tee-shirts unisexes vendus par l'artiste lui-même et ses deux amis, Jonathan Satrin et Alan Terisse. À la tête de leur site Internet Vintedge Clothing, les trois compères proposent toutes les tailles pour un prix somme toute modique (35 euros l'unité). « Nous avons déjà vendu la moitié de notre stock», précise Julien.
Pour lancer leur nouvelle collection, les trois amis seront tout l'été sur le littoral et organiseront des défilés partout en France. « Nous avons un très bon retour dans la presse et des sites de vente en ligne. »
Vintedge clothing a obtenu un prêt d'honneur de 3 000 euros remboursable sur 2 ans de la part de Vichy Initiative dans la catégorie « micro-crédit ».

Infos +

Vintedge Clothing - www.vintedgeclothing.fr
juliendurix@vintedgeclothing.fr

Signarama
S'INSTALLE À SAINT-POURÇAIN SUR SIOULE

La franchise Signarama est le premier réseau mondial de communication visuelle d'enseignes et de signalétique depuis plus de 25 ans.

Elle couvre une grande partie du monde et elle est suffisamment localisée pour fournir le service personnalisé et sur mesure. À Saint-Pourçain-sur-Sioule, Valéry Fragnon a ouvert son agence en avril dernier. Les professionnels peuvent d'ores et déjà lui demander des conseils sur la signalisation extérieure et intérieure de leur entreprise.

« Nos atouts sont dans nos tarifs et dans le référencement adéquat de nos fournisseurs pour chaque produit. » Grâce à lui, les chefs d'entreprise peuvent disposer de bannières, de bâches, de totems, de chevalets, d'étiquettes, de présentoirs, d'objets publicitaires, le tout à leur nom et avec un design soigné. Deux prochaines agences pourraient bientôt ouvrir à Montluçon et Vichy.

Chaussures Mariadel :

LE CHAUSSEUR REPART D'UN BON PIED

Rue de La Flèche, le chausseur Verdier était une institution à Moulins. Il vient d'être remplacé par les chaussures Mariadel, à l'étroit rue des Couteliers. Dans son nouveau magasin, Sandrine Aurat a imaginé sa « déco » à son image : souriante, gaie et moderne. Elle a installé ici un canapé et là un mur de chaussures colorées en quelques mois à peine.

Depuis le 1er mars dernier, la jeune femme reçoit une clientèle soucieuse de trouver les meilleures marques : Heschung, US Polo ou encore Christian Pellet pour les hommes et les très chics Néro Giardini et Fugitive pour les femmes.

« Le dimanche et le lundi, je suis dans les shows-rooms et les salons pour dénicher les meilleures tendances. » Sandrine Aurat veut faire plaisir à ses clients et met à l'évidence les moyens pour réussir.

Infos +

Chaussures Mariadel
Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
16 rue de la Flèche - 03000 Moulins - 04 70 43 90 03 - chaussures.mariadel@orange.fr

Informatique :

CHRISTOPHE DUMAS S'Y CONNAÎT

Christophe Dumas propose des prestations informatiques auprès des TPE et des PME de la région dans un rayon de 150 km autour d'Audes, non loin de Montluçon. « Je me déplace partout entre Bourges et Clermont, » rappelle-t-il.

L'informaticien assure la maintenance de votre parc informatique à distance ou non, la création de vos réseaux Intranet et la formation des dirigeants ou leur personnel. Mieux encore, il développe des logiciels adaptés aux besoins de ses clients sur toutes les plateformes : tablettes, ordinateurs et smartphones.

« J'ai eu besoin de lancer ma propre activité. C'était le bon moment. » Christophe Dumas bénéfice de l'aide de COAGIR, une couveuse d'entreprises.

Infos +

Sylog informatique
20 place de la Croix - 03190 Audes
06 80 68 21 12 - contact@sylog-info.fr

Infos +

Signarama
55 chemin des Crêtes - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
04 70 20 81 08 - www.saintpourcain.signarama.fr

Josiane Rethore :

SAINT-JAMES REJOINT LA RUE PAUL BERT

A Moulins, Cerise Boutique était précédemment installée au 7 rue de l'Horloge depuis quatre ans et demi.

« C'était bien trop petit » confie la commerçante, Josiane Rethore.

En déménageant rue Paul Bert, à deux pas de la place d'Allier, elle trouve un emplacement plus spacieux.

Dans sa boutique, elle continuera à vendre les marques Saint-Hilaire et Saint-James. « Je propose en outre des chaussures Paraboot pour hommes et femmes, des parapluies et une gamme de sacs. »

La nouvelle adresse séduira les habitués par son agencement si particulier.

Elle est ouverte du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

Infos +

Cerise boutique - Rue Paul Bert - 03000 Moulins - cerise03@laposte.net

Jardins de Bel-Air :

ALAIN COMBEAU DONNE UNE NOUVELLE INSPIRATION

En 1987, Alain Aucouturier commence comme maraîcher à Saint-Victor puis il devient horticulteur. « En 2004, j'ai été greffé du cœur. J'ai poursuivi mon travail en adaptant mon métier mais je ne pouvais plus faire autant de choses ».

Ces derniers mois, Alain a décidé de passer la main. « C'était une véritable opportunité, » explique le repreneur Alain Combeau, installé pour sa part depuis 1994, à Cosne d'Allier « L'emplacement est idéalement situé, à Bel-Air, sur la route de Paris.» Le nouveau propriétaire a opté pour la réputation des lieux et la qualité des plants. « Notre amitié a également été importante pour expliquer mon choix » précise-t-il.

A Saint-Victor, les Montluçonnais et les autres pourront continuer à acheter des fleurs, des légumes, des plantes en pot et découvrir une nouvelle activité arboricole : la vente d'arbres d'ornements, de fruitiers et de haies. « Il fallait continuer à satisfaire la clientèle et assurer la pérennité de l'entreprise, » confie le cédant.

C'est maintenant chose faite…

Infos +

Les Jardins de Bel-Air
Route de Paris
03410 Saint-Victor
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14 h à 19h.
06 89 87 57 07

Fleur de cacao :

DITES-LE AVEC DES FLEURS ET DU CHOCOLAT !

Il est une petite boutique de Vallon en Sully où l'on marie les chocolats avec les fleurs.

Dans cette échoppe, Solange Perret propose des roses, des lisianthus, des pivoines… Mais pas seulement. Elle créée des compositions florales avec des plantes artificielles fraîches ou stabilisées auxquelles elle ajoute du cacao et des confiseries.

Bienvenue dans son univers où son mari Jean-Pierre trouve une place à part. En maître chocolatier, formé à la belle école d'antan, il confectionne des ganaches et des pralinés enrobés de savoir-faire et de goût. Nous sommes dans le palais du chocolat où les sensations chocolatées du Vénézuéla, de Madagascar et de Java se rangent dans des ballotins à emporter précieusement chez soi.

Jean-Pierre et Solange sont amoureux de la qualité et unis pour la vie. Il y a quelques années, les deux Auvergnats s'étaient rencontrés sur la Tour Eiffel. À l'époque, Jean-Pierre était chef pâtissier du restaurant Le Jules Verne au deuxième étage et sa complice de toujours serveuse au premier étage. Entre les deux, quelques marches. Mais de quoi leur donner le vertige de l'amour et le plaisir du travail bien fait. L'épouse de Raymond Barre appréciait tout particulièrement les truffes au café du chocolatier et Valéry Giscard d'Estaing ses meringues à la mousse de chocolat.

Infos +

Fleur de cacao
29 rue Paul Constans -03190 Vallon en Sully - 04 70 06 51 51 - fleurdecacao@orange.fr

Ça roule
POUR L'AUTO-ÉCOLE DE VILLENEUVE

Mickaël Lapoile a bénéficié d'un prêt Nacre et d'un accompagnement de la CCI Moulins-Vichy.

Mickaël Lapoile a toujours voulu être moniteur d'auto-école. « Je n'ai jamais lâché l'idée ! » assure-t-il. A 29 ans, il est désormais à la tête de son entreprise à Villeneuve sur Allier.

« Je ne voulais pas tomber dans les travers de la formation traditionnelle, » confie-t-il. « L'élève ne doit pas être juste un numéro de dossier. Il doit être suivi du début jusqu'à la fin avec un seul interlocuteur. »

Tous les jours, Mickaël trouve toujours le temps d'être aux petits soins avec les futurs conducteurs. Il leur déniche des solutions de financement et corrige leurs mauvaises manies. « 85 % de mes élèves réussissent leur code du premier coup et 70 % leur permis lors du premier examen. Nous sommes bien au-dessus de la moyenne nationale. »

Pour un permis, Mickaël propose des prix bien en-deça des grandes villes. « Si le jeune conducteur a quelques facilités, la facture avoisinera 1 300 euros. » L'auto-école assure des formations de perfectionnement, des stages post-permis, d'éco-conduite et de récupération de points.

Infos +

Ecole de conduite villeneuvoise - Mickaël Lapoile
Agence ouverte du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00, le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
7 rue de la Gare - 03460 Villeneuve sur Allier
09 83 36 36 51 - 06 50 64 10 10
http://ecoledeconduitevilleneuvoise.com

Aide de la CCI :
L'ÉPICIER DE LA CHAPELAUDE EXAUCÉ !

Ouvert depuis 2005, l'épicier Frédéric Van Laer a refait à neuf son épicerie. Après avoir sonné à la porte de la CCI de Montluçon-Gannat et du Conseil général de l'Allier, il a décroché une somme de 1 710 euros dans le cadre du Fonds d'aide aux commerces de proximité.

L'argent ainsi recueilli a en partie financé les nouvelles têtes de gondoles, les rayonnages et le nouveau système d'exploitation des caisses.

Sous l'enseigne Proxy, Frédéric propose de l'alimentaire, du tabac, du gaz, du pain et des journaux sur une surface de 100 m². « C'est un métier agréable où il faut aimer le relationnel, la clientèle et le travail. »

Aidé par sa femme et une employée, il a trouvé à La Chapelaude sa raison d'être.

Sa petite supérette est aujourd'hui la locomotive de son autre épicerie, située à Audes. « Nous avions acheté les deux en même temps » explique Frédéric.

Depuis l'épicier passe son temps entre ses deux établissements, réussissant à faire vivre non pas une épicerie...mais deux !

Infos +

Epicerie La Chapelaude
46 route Georges Sand
03380 La Chapelaude
04 70 06 41 87
epicerie.lachapeaude@wanadoo.fr

L'eau de Néris-les-Bains

Les bienfaits du thermalisme sont connus depuis 2 400 ans. Tous les soins effectués sont réalisés avec l'eau thermale de Néris-les-Bains dont la forte teneur en lithium lui donne des propriétés sédatives, antalgiques, équilibrantes et relaxantes.

Néris-les-Bains : le nouveau spa aux allures mauresques

Lamartine, Chateaubriand et Musset ont fréquenté les thermes de Néris-les-Bains. Ils aimaient l'endroit pour les superbes édifices du quartier thermal et ses cures. Quelques années plus tard, l'endroit est toujours charmant.

Dans un bâtiment d'époque, l'établissement Les Nériades a ouvert au début de l'année 2014 une nouvelle page du bien-être thermal. Il surprend par sa forme pentagonale, sa modernité, ses bassins, ses salles de relaxation, ses douches à jet, ses saunas, son hammam, ses baignoires hydromassantes…

Depuis quelques semaines, il offre sur 1 000 m² un espace de jeu sensoriel, des modelages, des soins de balnéothérapie en eau thermale, de beauté et de bien-être.

Porté par la Société d'Economie Mixte d'Exploitation du Thermalisme et du Tourisme, il a nécessité un investissement de plus de 5 millions d'euros. Les Nériades ont pour but de donner un nouvel élan économique à la station dont l'activité était jusqu'alors soumise à la saisonnalité de l'activité thermale. Il emploie seize personnes.

Avec le casino, le théâtre à l'italienne et le golf, le spa thermal vient compléter l'offre dédiée au bien-être de la cité de Néris-les-Bains.

Infos +

SPA Les Nériades
Place des Thermes - 03310 Néris-les-Bains
Tél. 04 70 03 11 11 - contact@neriades.com
www.neriades.com
Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h 40 à 20 h
Le vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 21 h 30

La Maison du Lac : le petit pêché de Lydiane et de David

À Thionne, la Maison du Lac est un havre de campagne dans un trésor de verdure. A quinze kilomètres du PAL, Lydiane et David Carneiro ont ouvert un établissement printanier et au cachet d'aujourd'hui. Ici, le petit hôtel-restaurant aux trois étoiles porte bien son nom. Il surplombe un lac où les carpes et les brochets n'ont pas peur des pêcheurs. « Nous y pratiquons uniquement le no kill [1]», confie le maître des lieux.

(1) Le « no kill » est une technique de pêche qui impose de relâcher ses prises.

Au fil des mois, David et son épouse ont construit leur nid douillet de leurs mains. Une couche de peinture par-ci, une couche de vernis par-là. D'une année sur l'autre, ils ont embelli les chambres, la salle du restaurant et le petit salon. « Cet hiver, nous avons édifié le sauna dans une maison traditionnelle en troncs couchés et la piscine », ajoute Lydiane.

Après des mois de travaux, tous deux retrouvent leur clientèle. « Nous avons beaucoup de Suisses, de Belges, des Hollandais et des gens de passage, toujours sur réservation. » Principalement familiale, la clientèle a un petit penchant pour le professionnalisme des deux hôteliers. « Nous sommes passés par l'Hôtel de Paris à Moulins, l'Auberge de l'Olive à Dompierre et par l'Hippocampe, à Vichy pour mon mari,» précise la jeune femme.

A La Maison du Lac, Lydiane trouve toujours le petit mot et son mari la bonne recette.

Les fins gourmets apprécient son ris de veau au Vin Jaune, son foie gras de Bert poché au Saint-Pourçain rouge, son dos de cabillaud en croûte de chorizo, son gratin de myrtilles aux fruits rouges... et bien d'autres surprises proposées au fil des saisons.

Infos +

La Maison du Lac
Lydiane et David Carneiro
Ouvert du 14 février au 23 décembre
Sept chambres
Menus à 18, 50 €, 28, 50 € et 38, 50 €
Les Clayeux - 03220 Thionne
04 70 34 74 23
resa@hotel-maisondulac.com
www.hotel-maisondulac.com

Un sauna dans une maison en troncs couchés

RENDEZ-VOUS

Nuit du Commerce

DATE : 23 mai

LIEU : MONTLUÇON

Organisée par l'Office du Commerce de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, la Nuit du Commerce, très attendue de tous les Montluçonnais, aura lieu le 23 mai et se déroulera en continu jusqu'à 23 heures. **Au programme :** des podiums pour les défilés, la danse, la musique, un marché place Piquand, une visite aux flambeaux du Vieux-Montluçon, des jeux pour enfants, une tombola et bien sûr de nombreuses promotions et offres exceptionnelles.

Infos +

Stéphanie Bujadoux - CCI Montluçon-Gannat - 04 70 02 50 19

Alternance : mode d'emploi

DATE : 4 juin de 14 h à 18 h

LIEU : CENTRE SOCIAL RENÉ BARJAVEL à VICHY

La Mission Locale de Vichy organise un forum sur l'alternance. Les contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont un formidable vecteur d'emploi pour les jeunes qui souhaitent apprendre un métier tout en se qualifiant. De nombreuses entreprises privilégient ces contrats de travail qui leur permettent de transmettre leur savoir-faire. Lors de cette manifestation, les jeunes auront la possibilité de rencontrer des professionnels, de se rapprocher des entreprises et des organismes de formation pour se renseigner sur les métiers, les diplômes, les techniques de recherche d'emploi, les aides à l'emploi, le droit au travail, les offres d'emploi en cours ou encore le logement et la mobilité.

Infos +

Service emploi Mission Locale de Vichy - 04 70 30 15 30

Photo Sébastien Millier

3e Rencontre de la filière automobile

DATE : 20 juin

LIEU : CENTRE ATHANOR à MONTLUÇON

La 3e rencontre entre les sous-traitants et les grands donneurs d'ordres de la filière automobile aura lieu le 20 juin à Montluçon. Au programme : rendez-vous d'affaires et ateliers animés par des experts sur la robotique dans les PME, la performance industrielle, la valorisation des matériaux issus de véhicules hors d'usage. Un grand rendez-vous pour toutes les entreprises de la filière automobile des régions Bourgogne, Centre, Auvergne et Limousin.

Infos +

Stéphanie Dechaud - CCI Montluçon-Gannat - 06 70 02 64 67

Permanence de la Maison Innovergne

DATE : 3 juin de 9 h à 18 h

LIEU : CCI VICHY - 5-15 RUE MONTARET

Fruit d'une dynamique collective ambitieuse, la Maison Innovergne soutient les porteurs de projets indépendants, les laboratoires de recherche et les entreprises, en leur proposant des solutions d'accompagnement couvrant les principaux aspects d'un projet (technologiques, économiques, juridiques, commerciaux...) ainsi que des aides financières ciblées Une permanence décentralisée se tiendra le 3 juin à Vichy dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Infos +

Maison Innovergne - 04 63 05 81 63 - www.innovergne.fr

Le Mois de la Création

DATE : 23 juin à 14 h

LIEU : CCI MOULINS - 17 COURS JEAN JAURÈS

Les CCI d'Auvergne, en partenariat avec le Conseil Régional, organisent en 2014 le troisième Mois de la Création et Reprise d'entreprise en Auvergne qui se décline au travers de forums sur le territoire auvergnat. Ces manifestations sont pour tous l'occasion de rencontrer des professionnels de l'entrepreneuriat et de répondre à l'ensemble des interrogations des porteurs de projets, créateurs, repreneurs et autres visiteurs sur le sujet. Le prochain rendez-vous est fixé le 23 juin à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Moulins.

Infos +

Marie-Claire FROGER - CCI Moulins-Vichy – 04 70 35 40 36

FESTIVAL

Cultures du Monde

DATE : DU 18 AU 28 JUILLET 2014

LIEU : PLACE DU FESTIVAL - GANNAT

Dans le cadre de la saison du Vietnam en France et avec le concours du Centre Culturel du Vietnam à Paris, le 41e festival de Gannat 'les cultures du monde", en y associant tout naturellement le village de Noyant et sa communauté vietnamienne, proposera au grand public de découvrir le Vietnam d'aujourd'hui et des traditions ancestrales : gongs de la province de Kon Tum, artistes peintres et sculpteurs, rituel du Len Dong, et la présence d'une styliste d'une maison de mode d'Hanoï et ses robes ao dai.

Infos +

www.gannat.com - www.cultures-traditions.org

DISPOSITIF CRÉATION REPRISE

5 JOURS POUR ENTREPRENDRE*

- Du 16 au 20 juin à **Montluçon**
- Du 16 au 20 juin à **Vichy**

Renseignements et inscription :
Montluçon : 04 70 02 50 15
Moulins-Vichy : 04 70 35 40 36

*Coût de la formation 5 jours (180 €)

LE RENDEZ-VOUS DU CRÉATEUR

Les lundis à 14h

- Les 10, 25 juin, 7 et 21 juillet **à la CCI de Montluçon-Gannat**

Renseignements et inscription :
04 70 02 50 15 - creation@cci-montlucon.com

Les mardis de 9h30 à 12h

- Les 27 mai, 10 et 24 juin **à la CCI de Vichy**
- Les 3 et 17 juin **à la CCI de Moulins**

Renseignements et inscription :
04 70 35 40 36 - pole-entreprise@moulins-vichy.cci.fr

CENTRE AQUALUDIQUE de la Loue

Un équipement attractif pour les plaisirs de l'eau

Parc des Sports de la Loue - Saint-Victor - 04 70 08 26 60

Au bord de la RCEA N145 - Sortie "Centre Aqualudique"

Grande fête Sicaba

DIMANCHE
29 JUIN 2014
BOURBON L'ARCHAMBAULT
MOULINS

Le Bœuf Charolais du Bourbonnais 40 ans qu'il nous régale !

> **Visite de l'abattoir SICABA** à Bourbon l'Archambault et de **l'atelier de découpe et de conditionnement** de Moulins

> **Visite d'élevages en filière Label Rouge** Bœuf Charolais du Bourbonnais, Agneau du Bourbonnais, **et en Agriculture Biologique**

> **Bœuf à la broche**

> **Exposition rétrospective**

CHAROLAIS DU BOURBONNAIS

1974 2014

Label Rouge

et les 50 ans de SICABA

18, rue Albert Rondreux
03160 Bourbon l'Archambault

Tél. 04 70 67 35 78
sicaba@sicaba.com

www.lesviandesdubourbonnais.fr

Origine-Creative.com

Le P'tit Baigneur

Cuisine traditionnelle

"Comme à la maison"

Terrasse

Ouvert 7 J/7 du 1er juin au 31 août

Du lundi au vendredi : midi ▪ le soir sur réservation (min. 20 pers.)
Week-end : uniquement sur réservation (min. 20 pers.)

Centre Aqualudique ▪ Zone de la Loue ▪ 03410 ST VICTOR
04.70.29.23.67

Gagnez en performance avec CERFRANCE Allier

Pour plus d'informations : ***04 70 34 21 62*** - www.cerfrance-allier.fr

CONSEIL - EXPERTISE COMPTABLE

CER FRANCE Allier
Voir loin, les pieds sur terre

LA LOI REND PROCHAINEMENT OBLIGATOIRE LA MUTUELLE D'ENTREPRISE POUR TOUS LES SALARIÉS…

© wanderful - Crédit photo : Getty Images. Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Immatriculée sous le n° 311 799 878 - Siège Social : 104 avenue de Saxe 69003 LYON. Document non contractuel.

ET SI NOUS EN PARLIONS DÈS AUJOURD'HUI ?

En 2016, le contrat collectif de protection santé devient obligatoire et représente un double enjeu : une réelle avancée sociale pour vos salariés et une fiscalité avantageuse pour votre entreprise. ADRÉA Mutuelle, spécialiste de la protection sociale des entreprises vous offre son expertise et ses conseils personnalisés pour la complémentaire santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ | PRÉVOYANCE | ÉPARGNE RETRAITE

MA MUTUELLE A TOUT COMPRIS

ADREA Mutuelle

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

N°Cristal 09 69 39 70 39
APPEL NON SURTAXE

conseil.entreprise@adreamutuelle.fr

Retrouvez toutes nos agences de proximité sur www.adrea.fr